

Assemblée générale

Cinquante-septième session

*Documents officiels***3^e** séance plénièreJeudi 12 septembre 2002, à 15 heures
New York

Président : M. Kavan (République tchèque)*La séance est ouverte à 15 h 5.***Allocution de M. Luis Angel González Macchi,
Président de la République du Paraguay**

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République du Paraguay.

M. Luis Angel González Macchi, Président de la République du Paraguay, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Luis Angel González Macchi, Président de la République du Paraguay, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

Le Président González Macchi (*parle en espagnol*) : En premier lieu, je voudrais remercier les délégations qui sont venues entendre la position du Paraguay. En second lieu, je vous demande de me pardonner si j'ai interrompu votre déjeuner.

Monsieur le Président, je tiens à commencer mon intervention dans ce débat général en disant la satisfaction de ma délégation de vous voir présider les travaux de cette Assemblée. Vos qualités personnelles et professionnelles garantissent le succès de nos travaux, et vous pouvez être certain de pouvoir compter sur l'appui permanent et résolu de la

délégation paraguayenne. Je souhaite également profiter de cette occasion pour remercier le Secrétaire général, M. Kofi Annan, du rapport qu'il a présenté sur l'activité de notre Organisation. Ce rapport confirme à quel point cette organisation est indispensable dans le contexte mondial actuel et qu'il faut que tous les États Membres ne se contentent pas de l'appuyer mais la transforment en une organisation encore plus forte et plus souple pour lui permettre de réagir face aux nouveaux défis.

Qu'il me soit permis également de souhaiter la bienvenue au sein de cette Organisation à la Confédération suisse, et de dire la satisfaction de mon pays de la voir devenir Membre. Mon pays se réjouit également de l'entrée prochaine du Timor-Leste à l'ONU. Avec l'entrée de ces nouveaux Membres nous faisons un pas important dans le sens de l'universalité à laquelle l'Organisation aspire.

Les événements qui se sont produits au cours de l'année écoulée, certains favorables et d'autres inquiétants, prouvent de la façon la plus concrète possible le rôle que jouent les Nations Unies et montrent bien que la réforme de notre Organisation revêt aujourd'hui plus que jamais un caractère de défi urgent qui ne saurait attendre. Je veux parler de la nécessité d'une réforme profonde des organes, de la structure et des fonctions de l'Organisation ainsi que de changements qui donneraient à l'Organisation les moyens de répondre de façon plus efficace aux

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-178. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.



nouveaux défis qui apparaissent à une vitesse inattendue sur la scène internationale.

Qui aurait pensé, quand cette Organisation a été créée il y a maintenant plus de 50 ans qu'à la présente session de l'Assemblée générale nous souhaiterions la bienvenue au sein de l'Organisation des Nations Unies à deux nouveaux États Membres : la Suisse, un État qui a toujours eu sa place et un rôle dans l'histoire et sur la scène internationale, et le Timor-Leste, à la naissance duquel nous avons assisté il y a seulement quelques mois, en grande partie grâce à l'intervention des Nations Unies? Nous n'aurions pu nous imaginer non plus, il y a à peine quelques décennies, que cette année nous aurions été les témoins de l'un des événements les plus importants et les plus attendus dans le domaine des droits de l'homme, à savoir la mise en place de la Cour pénale internationale. Qui aurait pensé qu'il y a un an, le 11 septembre 2001, nous aurions été les témoins directs de l'un des événements les plus tragiques et les plus incompréhensibles de l'histoire – l'histoire non seulement des États-Unis d'Amérique, mais aussi de l'humanité tout entière – et qu'immédiatement la communauté internationale allait s'unir et réagir avec une grande détermination pour lutter contre le terrorisme international?

Ces faits nous démontrent que le monde actuel n'est pas le même que celui de nos fondateurs. Ce sont ces raisons, entre autres, qui conditionnent et exigent la réforme de notre institution. C'est pourquoi il nous faut accorder la priorité à ses travaux, afin que l'Organisation réponde efficacement aux événements politiques tout en garantissant la réussite d'un développement durable qui bénéficie à tout individu, où qu'il vive, travaille, ou possède son établissement familial.

Sans aucun doute, l'ONU, rénovée et réorganisée, répond, en dernier recours, au bien-être de chacun de nos citoyens et citoyennes. Les décisions que nous prendrons dans ce domaine dans les prochains mois définiront et guideront nos pays et l'humanité à l'avenir. C'est pourquoi, nous ne pouvons nous limiter à des actions superficielles ou purement formelles; il nous faut au contraire procéder à de véritables transformations.

Dans cet esprit, nous devons réaffirmer, en premier, le rôle central qui revient à l'Assemblée générale, organe principal de l'ONU, dans la mesure où c'est l'organe délibérant le plus représentatif,

démocratique, universel et équitable. Elle doit se transformer en un parlement mondial, où chaque pays, indépendamment de sa taille ou de sa position, pourra s'exprimer, débattre, différer, opiner et exprimer des points de vue sur les sujets les plus importants de l'actualité. L'Assemblée générale ne peut pas demeurer cette enceinte où nous ne faisons que participer à une routine suivant un programme de travail préétabli et répétitif, et où nos interventions se sont que rhétorique, auxquelles, pratiquement, ne participe aucune des autres délégations. C'est pourquoi nous appuyons fermement le processus de revitalisation de l'Assemblée générale, qui doit être poursuivi et axé sur ce point. Les changements devront être réels et profonds, afin d'améliorer l'efficacité de l'Assemblée générale.

Aucune réforme de l'ONU n'aura l'effet que nous désirons tous sans la réforme tant attendue du Conseil de sécurité. Tant que nous ne procéderons pas à la réforme de cet organe chargé de maintenir la paix et la sécurité internationales, nous ne pourrons pas parler d'une organisation en phase avec l'époque où nous vivons. C'est pourquoi il faut augmenter le nombre des membres des différentes catégories : permanents et non permanents, et il faut y inclure tant des pays développés que des pays en développement, car ces derniers sont actuellement sous-représentés dans cet organe si important. De même, cette réforme doit prévoir l'élimination progressive du droit de veto de ses membres permanents, jusqu'à sa disparition, afin de rendre le Conseil plus équitable et plus démocratique. Nous croyons qu'est arrivé le moment d'assumer nos engagements politiques sur ce thème.

Un an après les événements tragiques du 11 septembre, nous devons nous demander quelles implications ils ont eu, tant pour cette Organisation que pour tous les pays, au niveau interne. Le Paraguay a adopté une position ferme de condamnation du terrorisme international, en appliquant pleinement les mesures édictées par le Conseil de sécurité, et en mettant en vigueur les nombreux accords internationaux en la matière. Mon gouvernement a répondu ainsi aux exigences de la résolution 1373 (2001) du Conseil de sécurité et, à cette date, il a présenté deux rapports au Comité établi en vertu de ladite résolution. Je réitère ici notre engagement pour continuer à collaborer aux travaux et aux efforts de ce Comité, ainsi que nous le faisons au niveau régional et sous-régional. De plus, je voudrais rappeler que le

Paraguay, conformément à son processus constitutionnel, est partie aux 12 traités internationaux sur le terrorisme, et qu'il a été l'un des premiers pays à adhérer à la Convention interaméricaine de lutte contre le terrorisme, adoptée dans le cadre de l'Organisation des États américains.

Nous soutenons fermement le renforcement d'un socle juridique international pour lutter contre le terrorisme. C'est pourquoi nous espérons qu'au cours de cette session de l'Assemblée générale, nous concluerons les négociations sur la convention d'ensemble sur le terrorisme international, proposition soumise par l'Inde, et que nous examinerons celle de la Fédération de Russie pour une convention internationale pour la répression des actes de terrorisme nucléaire.

Une réussite d'importance capitale cette année a été l'entrée en vigueur du Statut de la Cour pénale internationale, le 1er juillet dernier. Nous exprimons notre satisfaction d'être parmi les premiers des 66 pays ayant ratifié le Statut de Rome, permettant son entrée en vigueur. Nous sommes convaincus que cette Cour sera un élément dissuasif contre les violations inacceptables des droits de l'homme et les crimes contre l'humanité. De même, nous sommes certains que les travaux de la Cour ne seront ni ternis ni faussés par une quelconque manipulation politique, préservant son indépendance, son impartialité, et ses objectifs. Le Paraguay lance un appel aux pays qui n'ont pas encore signé ou ratifié le Statut afin qu'ils le fassent au plus vite, l'universalité de la Cour étant déterminante pour son efficacité. Mon pays a suivi de très près le débat récent sur la compétence de la Cour pour juger les délits hypothétiques, commis lors d'opérations de maintien de la paix de l'ONU, dans lesquels serait impliqué le personnel au service de pays qui n'auraient pas signé ni ratifié le Statut.

Nous saluons la désignation par le Secrétaire général du nouveau Haut Commissaire aux droits de l'homme. Nous sommes certains qu'en tant que Latino-Américain, il fera honneur à cette nomination, confirmée par l'Assemblée générale. Nous partageons son aspiration à créer un programme de droits de l'homme qui ne divise pas les peuples et les États, mais qui les unisse davantage. Le Paraguay fournira tout l'appui nécessaire pour la mise en oeuvre de la mission qui lui a été confiée.

Pour la première fois, le Paraguay participera à la Commission des droits de l'homme de l'ONU, à partir de janvier 2003, et je profite de cette occasion pour réitérer notre engagement de collaborer et de contribuer aux travaux importants et altruistes de cet organe. Nous sommes prêts à travailler avec les autres membres de la Commission, ainsi qu'avec les autres pays et entités.

Nous vivons dans un monde complexe où, tant que nous n'aurons pas réussi à créer un ordre international stable, nous continuerons à être témoins d'affrontements dans diverses régions du monde. C'est pourquoi nous devons poursuivre tous nos efforts et nos recours en faveur de la réconciliation de l'humanité. La République du Paraguay soutiendra toujours la résolution pacifique des conflits, par le dialogue, la compréhension mutuelle et le droit international.

À cet égard, nous sommes profondément préoccupés par la grave détérioration de la situation au Moyen-Orient : la spirale de violence, la situation humanitaire alarmante et la violation des droits fondamentaux de la population civile, ainsi que la perte de vies innocentes, pour le peuple tant palestinien qu'israélien.

Nous apportons notre ferme soutien au travail du « quatuor » et de la communauté internationale pour faire reprendre les négociations et instaurer ainsi la paix si ardemment souhaitée dans la région. Cela étant, en tant que pays qui respecte scrupuleusement le droit international, le Paraguay regrette que les résolutions sur la question adoptées cette année par le Conseil de sécurité et qui contiennent des clauses et des dispositions explicites n'aient pas encore été appliquées par les parties.

Le Paraguay réitère la nécessité urgente d'aboutir à une paix juste et durable au Moyen-Orient sur la base des résolutions du Conseil de sécurité, en particulier les résolutions 242 (1967), 338 (1973) et 1397 (2002), afin d'ouvrir la voie à la coexistence pacifique de deux États indépendants, Israël et la Palestine, à l'intérieur de frontières sûres et internationalement reconnues.

Mon pays, le Paraguay, suit de très près la conjoncture en Afghanistan. Nous saluons la présence à ce débat général du Président Karzaï, qui mérite toute notre reconnaissance et notre appui résolu face aux tâches et responsabilités qui l'attendent. La communauté internationale s'engage à continuer à

appuyer l'Afghanistan afin qu'il atteigne la stabilité et le développement tant attendus par son peuple.

Le Gouvernement du Paraguay, conformément à la position qu'il a maintenue et exprimée eu égard à la question de la République de Chine à Taiwan, confirme qu'il tient à ce que cette question soit examinée dans le cadre de l'universalité consacrée dans notre Charte et également sur la base des normes du droit international, de façon à favoriser une solution satisfaisante par le dialogue entre les parties concernées.

Cette année a été marquée par des conférences importantes. La deuxième Assemblée mondiale de Madrid sur le vieillissement, la session extraordinaire consacrée aux enfants, la Conférence de Monterrey, le Sommet de Johannesburg et le Sommet mondial de l'alimentation se sont tenus face à l'aggravation et à la détérioration croissantes des problèmes et conditions socioéconomiques de beaucoup de nos peuples, augmentant le mécontentement et le désespoir dus au manque de résultats tangibles et concrets. Pour éviter que cette situation ne perdure, il est indispensable, d'une part, que tous les États Membres fassent preuve d'une détermination politique immédiate pour appliquer effectivement les engagements pris lors de ces conférences et, d'autre part, qu'ils accroissent la participation et l'intégration des pays en développement au processus de décision politique mondiale.

Ainsi, le Paraguay s'efforce de canaliser les ressources limitées dont il dispose dans les domaines très prioritaires du secteur social et économique, notamment ceux de l'éducation et de la santé, au point où ils représentent aujourd'hui un pourcentage majoritaire du budget national du Paraguay. En contrepartie, nous avons réduit les dépenses militaires à moins de 1 % du produit intérieur brut, chiffre le plus bas de notre histoire. Nous avons également donné la priorité aux dépenses de l'État visant la construction de l'infrastructure routière et énergétique, ce qui permettra d'intégrer le Paraguay dans les grands axes de transport et d'énergie qui relieront l'océan Atlantique et l'océan Pacifique en Amérique du Sud.

Le développement durable au sens large du terme, tel que nous l'avons revitalisé à Johannesburg, exige toujours plus de solutions partagées dans ce monde d'interdépendance ainsi que des engagements différenciés. C'est pourquoi nous estimons

indispensable que les pays industrialisés partagent et appuient nos plans de développement. L'aide officielle au développement ne doit être que complémentaire pour permettre d'intégrer opportunément les ressources financières disponibles – tant internes qu'externes – afin de permettre l'insertion adéquate des petits pays dans ce monde compétitif et interdépendant.

L'un des instruments dont on ne cesse de vanter les mérites en tant que source de développement est le libre-échange. Les pays en développement veulent qu'il se fasse dans les deux sens. Nous voulons avoir accès aux marchés des pays développés, et nous voulons que l'on élimine les mesures qui faussent le commerce, tels que les subventions à l'agriculture, l'aide interne aux primes à l'exportation et le recours abusif aux mesures anti-dumping.

Si on persiste à maintenir ces mesures protectionnistes, on ne fera que retarder la participation de nos pays aux prétendus bénéfices que nous apportera, du moins le pensons-nous, la pratique du libre-échange et ceci aggravera considérablement les divisions sociales dans toutes leurs manifestations. La lutte contre la pauvreté n'est pas qu'un engagement politique, mais bien moral.

Le Paraguay se félicite qu'une journée de l'Assemblée générale – à savoir le 16 septembre – soit consacrée aux modalités du soutien à apporter au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique. Des séances plénières de haut niveau et des tables rondes interactives auront lieu. Nous sommes sûrs que les résultats contribueront de façon déterminante à des engagements renouvelés en faveur du développement économique et social du continent africain dans son ensemble.

La Réunion ministérielle internationale des pays en développement sans littoral et de transit se tiendra l'an prochain. Elle traitera des problèmes qui lèsent les pays tels que le mien : insertion dans les marchés internationaux, surcoûts de transport en transit, retards douaniers, restrictions et barrières techniques au commerce, ainsi que besoins d'appui financier aux investissements d'infrastructure nécessaires et au développement des capacités afin de surmonter les handicaps liés à notre manque de littoral.

Le Paraguay a offert d'accueillir la réunion préparatoire sous-régionale latino-américaine de la Conférence ministérielle, dans le but de préciser toutes les mesures visant à établir les exigences de nos pays,

notamment en ce qui concerne le traitement spécial et différencié à accorder aux pays sans littoral, par le biais d'engagements concrets tant dans les secteurs des transports, des douanes et des zones franches que par l'ouverture de marchés par le biais de la réduction des tarifs douaniers, l'élimination des droits de régie spéciaux et mesures connexes qui gênent la participation compétitive des pays en développement sans littoral aux échanges internationaux.

Le Paraguay, dans son processus d'affirmation démocratique, dans lequel tous les citoyens sont impliqués tant au niveau de l'État, qu'à celui de la région ou de la ville, va procéder à des élections en avril de l'an prochain, qui confirmeront une fois de plus la consolidation de notre démocratie. Malheureusement, comme dans beaucoup d'autres pays du monde, et surtout en Amérique latine aujourd'hui, le système démocratique se voit menacé par l'augmentation de la pauvreté et par la grave situation économique, qui a aggravé les conditions de vie de nos concitoyens. Il faut donc que notre continent reçoive l'attention qu'il mérite dans le cadre des initiatives visant à remédier à ces problèmes.

Je suis sûr que tant cette Organisation que les organisations financières internationales et leurs principaux membres apporteront les réponses appropriées dans les délais voulus.

En terminant ma dernière allocution de chef d'État de la République du Paraguay devant cette assemblée plénière – puisque mon mandat prendra fin le 15 août 2003, conformément à la Constitution – je confirme l'engagement de mon pays envers cette Organisation, confiant que celle-ci, saura à son tour, répondre aux espoirs et aux attentes d'un avenir meilleur pour nos peuples.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République du Paraguay de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Luis Angel González Macchi, Président de la République du Paraguay, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

**Allocution de S. E. M. Vojislav Koštunica,
Président de la République fédérale
de Yougoslavie**

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de République fédérale de Yougoslavie.

M. Vojislav Koštunica, Président de la République fédérale de Yougoslavie, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Vojislav Koštunica, Président de la République fédérale de Yougoslavie, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Koštunica (*parle en anglais*) : C'est pour moi un grand honneur et un privilège, en ma qualité de premier Président démocratiquement élu de la Yougoslavie en près de 60 ans, de prendre la parole devant cette assemblée de dirigeants du monde. Dans le cadre solennel des commémorations d'hier, et devant les tâches qui nous attendent, je voudrais vous faire part de mes vues sur l'évolution de la situation en Europe du Sud-Est.

Avant de commencer mes observations, je voudrais dire à quel point je me félicite de l'élection de M. Jan Kavan à la présidence de la cinquante-septième session de l'Assemblée générale. Son expérience et son autorité le qualifient éminemment pour guider les travaux extrêmement importants de cet organe.

Je voudrais également féliciter la Suisse de son adhésion à l'ONU, et le Timor-Leste de sa prochaine adhésion.

Près de deux ans se sont écoulés depuis le retour de la démocratie en Yougoslavie, deux ans d'efforts concertés de mon pays pour atténuer les conséquences d'une décennie de guerre civile, pour mettre en place des institutions démocratiques, établir la légalité, effectuer des réformes de marché et honorer ses obligations à l'égard de la communauté internationale. Avec un retard de 10 ans, la Yougoslavie s'est associée au grand groupe d'autres pays européens en transition qui bâtissent leur avenir sur les valeurs communes du respect des droits de l'homme, de la démocratie, des économies de marché et de la volonté d'intégration européenne et euro-atlantique.

Ce qui distingue mon pays de la plupart des autres États d'Europe centrale et orientale, c'est que, pendant cette même décennie, la Yougoslavie a connu le plus grand conflit armé en Europe depuis la

Deuxième Guerre mondiale. La dissolution de l'ex-Yougoslavie, les guerres civiles qui se sont déroulées sur son sol et les bombardements de l'OTAN ont laissé des effets durables sur le bien-être des citoyens de mon pays et des citoyens de la plus grande partie de l'Europe du Sud-Est. La Yougoslavie ne sait que trop que la paix dans la région, obtenue au prix d'un grand sacrifice, ne doit plus jamais être menacée.

Les efforts que nous faisons à cette fin depuis deux ans, et les bonnes relations politiques que nous avons établies avec nos voisins ont renforcé mon espoir qu'un conflit armé inter-États dans notre région ne risque guère de se produire, ni aujourd'hui ni dans un avenir proche. Il existe encore des menaces à une paix durable dans le monde tout comme dans notre région. Ces menaces viennent d'extrémismes idéologiques, religieux, ethniques et politiques qui alimentent la haine et sèment la peur parmi nos peuples.

Le crime organisé est souvent lié à ces extrémismes, et il constitue le nerf du terrorisme. Bien que le terrorisme et le crime organisé en Europe du Sud-Est soient assez spécifiques dans leurs traits, il existe de nombreux liens avec des groupes importants de criminels et de terroristes partout dans le monde. Je suis ici pour réaffirmer la ferme volonté de mon pays de lutter contre cette menace. Je suis certain aussi que l'ONU est le bon endroit pour coordonner les efforts internationaux pour débarrasser le monde de ce mal. La lutte ne sera pas facile mais la communauté des nations démocratiques peut l'emporter par la coopération et par une réponse unifiée aux menaces potentielles, d'où qu'elles viennent.

Outre les mesures militaires et sécuritaires, nous devons également nous engager à recourir à d'autres méthodes pour éliminer les conditions qui engendrent le terrorisme. Nous devons nous en prendre à l'injustice et à la pauvreté au niveau mondial avec la même détermination et la même résolution avec lesquelles nous faisons face au terrorisme. Nous devons tendre la main à la génération des jeunes enfants pauvres que les terroristes cherchent à recruter et à manipuler en leur offrant de l'espoir par le biais de l'éducation et des possibilités économiques.

La stabilisation de notre région exige une action continue non seulement des États de la région, mais également de l'ensemble de la communauté internationale. Mon pays s'est enfin engagé dans une

transformation constitutionnelle avec l'aide de l'Union européenne afin de définir les relations entre ses deux républiques constitutives, la Serbie et le Monténégro. Cela rendra plus rapide et plus facile notre intégration au reste de l'Europe. Notre succès exige le succès de nos voisins. S'agissant de la Bosnie-Herzégovine, la Yougoslavie est un partisan fervent de la pleine application des accords de Dayton. En fait, nous sommes garants de ces accords.

Comme dans tous les autres cas, notre objectif est d'ouvrir les frontières, et non de les modifier. Nous voulons promouvoir la libre circulation des personnes et des biens, rétablissant ainsi les liens brisés qui nous unissaient. Je suis heureux de dire que cette politique a produit des résultats importants. Je dois dire néanmoins que la faiblesse de la reprise économique entrave nos efforts, notamment en matière de retour des réfugiés. La Yougoslavie, en coopération avec la Croatie et la Bosnie-Herzégovine, continuera à jouer son rôle pour établir la confiance et la coopération entre nos trois États pour le bien de nos citoyens. Je suis fier de ce que la Yougoslavie accueille le prochain sommet de ces États à Belgrade cet automne.

Je déplore que la situation au Kosovo soit bien moins encourageante. Des progrès ont été réalisés depuis l'adoption de la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité et depuis l'arrivée de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) dans la province. Grâce à l'aide et à la compréhension considérables du Secrétaire général Kofi Annan, il y a eu un progrès par le biais de l'accord avec le Représentant spécial Hans Haekkerup sur la coopération entre la République fédérale de Yougoslavie et la MINUK en novembre 2001. Malheureusement, le Kosovo reste un facteur d'instabilité politique et un centre de réseaux criminels organisés qui traversent notre région et vont de l'Asie centrale à l'Amérique du Sud. Il ne fait guère de doute que ces réseaux coopèrent avec les groupes extrémistes et terroristes dans notre région et au-delà.

Un autre problème au Kosovo est la situation désespérée de près de 250 000 Serbes, Monténégrins et autres non Albanais qui souhaitent retourner chez eux mais qui restent déplacés, essentiellement en Serbie centrale. À la différence de la Bosnie-Herzégovine, moins de 1 % de la population déplacée du Kosovo est revenue. Pire encore, on ne sait toujours rien de plus de 5 000 personnes enlevées et portées disparues. Ces deux dernières années, l'instabilité au Kosovo a

débordé deux fois dans des régions voisines, d'abord dans la vallée de Presevo, dans le sud de la Serbie, puis dans la partie occidentale de la Macédoine. Bien que les Serbes et autres participent aux institutions provisoires du Kosovo, cela n'a pas entraîné d'amélioration dans la situation sécuritaire, ni l'instauration d'une liberté de circulation totale. Sauf amélioration immédiate et notable de la situation dans ces deux régions, le retour plus massif des personnes déplacées reste douteux. Tout cela, ainsi que la réticence des dirigeants politiques albanais du Kosovo pour dialoguer avec vous, empêche d'entamer une discussion sérieuse sur le statut définitif du Kosovo.

La Yougoslavie continuera de faire sa part pour établir les conditions permettant d'en arriver à un règlement démocratique et pacifique de cette question en suspens. À cette fin, je me réjouis du fait que nous allons accroître nos relations diplomatiques avec notre voisine, la République d'Albanie, en y nommant un Ambassadeur. Je suis convaincu que la coopération entre nos deux pays se poursuivra et qu'ensemble, nous serons mieux en mesure de trouver des solutions aux problèmes non résolus.

Je voudrais souligner que nous sommes pleinement conscients de nos engagements internationaux et que nous les tiendrons, non pas seulement parce que c'est ce que l'on exige de nous, mais également parce que nous souhaitons mettre en place une société démocratique basée sur la primauté du droit.

(l'orateur poursuit en français)

Enfin, et je crois qu'au niveau de la conception ce qui suit est le plus important, déterminant tout le reste : il importe que le monde comprenne qu'un changement est vraiment intervenu en Yougoslavie et qu'aucun régime autoritaire n'y a plus de chances. La méfiance témoignée parfois à mon pays paraît quasiment incroyable. Les préjugés sont toujours là, comme si rien n'avait changé. Alors que beaucoup de choses ont changé, et cela de manière substantielle. Notre scène politique est encore en train de se profiler, elle présente encore des contestations entre ses acteurs, mais tout cela est parfaitement normal pour la période de transition. Et rien ne devrait désormais servir de prétexte pour la poursuite, à son égard, d'une politique de conditionnement ni pour les tentatives d'ingérence dans ses affaires internes. Du reste, il s'est avéré jusqu'à présent à maintes reprises que cette attitude a

provoqué généralement des effets contraires, sans parler du temps perdu de cette façon.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je souhaite remercier le Président de la République fédérale de Yougoslavie de la déclaration qu'il vient de faire.

M. Vojislave Koštunica, Président de la République fédérale de Yougoslavie, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Alfonso Portillo Cabrera, Président de la République du Guatemala

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une déclaration du Président de la République du Guatemala.

M. Alfonso Portillo Cabrera, Président de la République du Guatemala, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Alfonso Portillo Cabrera, Président de la République du Guatemala, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Portillo (*parle en espagnol*) : Il est difficile de venir à New York à cette date sans se souvenir des événements horribles survenus il y a exactement un an, qui ont amené la communauté internationale tout entière à soutenir ce pays et cette ville. Nous réaffirmons notre solidarité à cette occasion, ainsi que notre conviction que la meilleure façon de s'attaquer au terrorisme est de le faire dans le cadre multilatéral, et par-dessus tout au sein de l'Organisation des Nations Unies.

Je saisis également cette occasion pour exprimer clairement toute notre reconnaissance à M. Han Seung-soo, de la République de Corée, qui a excellé à la direction de la session précédente. En même temps, je voudrais également vous féliciter très sincèrement, Monsieur le Président, de votre accession à la présidence de cette session de l'Assemblée générale. Je ne doute pas que grâce à vos compétences éprouvées et à votre expérience reconnue – comme universitaire, politicien et fonctionnaire, à l'intérieur et à l'extérieur de la République tchèque – vous mènerez à bien nos délibérations. De même, nous félicitons la Confédération suisse d'être devenue Membre à part

entière de cette Organisation, et le Timor-Leste qui le deviendra bientôt – la première comptant parmi les nations les plus anciennes de la planète, et la deuxième étant la plus jeune.

Je voudrais aborder deux questions. La première, c'est l'évolution de la situation au Guatemala, surtout pour ce qui est de l'application des accords de paix, dans la négociation et la mise en oeuvre subséquente desquels l'ONU a joué un rôle si important. La deuxième a trait à notre position sur certains des aspects qui ressortent de l'ordre du jour de la présente session.

Quant à la première question, il y a eu des activités intenses au Guatemala pendant l'année écoulée. Je puis dire qu'il y a eu des progrès importants, mais je dois aussi reconnaître qu'il y a eu quelques revers. Nous faisons face à une situation internationale défavorable, qui a eu des effets néfastes sur notre économie. La situation devient plus complexe en raison de la baisse du prix de nos produits d'exportation traditionnels.

En outre, les pluies irrégulières ont nui à la production de céréales dans diverses régions. Je dis cela parce qu'il serait certainement plus facile d'honorer pleinement les engagements pris dans les accords de paix dans un contexte de croissance économique, plutôt que de le faire au moment où notre gouvernement est confronté à une série de restrictions fiscales et de demandes croissantes.

Néanmoins, nous avons progressé, y compris lorsqu'il s'est agi de prendre sur le plan politique des décisions impopulaires, mais nécessaires pour atteindre les objectifs des accords de paix. Ce fut le cas de la mise en oeuvre de la réforme fiscale, qui comportait une augmentation de la taxe sur la valeur ajoutée. Cette réforme est maintenant en vigueur, et mon gouvernement s'est ainsi acquitté d'un des engagements spécifiques qu'il a pris dans le cadre des accords de paix. De plus, cette réforme nous a permis d'établir la base financière sans laquelle il aurait été impossible d'honorer d'autres engagements en matière de paix et de maintien de la stabilité macroéconomique.

La tâche de diriger le premier gouvernement de la nouvelle ère de paix au Guatemala m'a été confiée. Les accords de paix constituent notre deuxième acte d'indépendance. Ils tracent la voie à l'édification d'une

société tolérante et non exclusive, et d'un État démocratique, participatif et ayant une assise juridique.

Pendant mon mandat, sur le plan des dépenses publiques, nous avons mis l'accent sur l'éducation; mais nous considérons comme prioritaires l'accès à la terre et la réduction de la pauvreté. Le Guatemala est un pays où des écarts énormes existent entre les riches et les pauvres. Nous souffrons d'une injustice séculaire. Nous avons accédé au pouvoir pour promouvoir les réformes nécessaires au bien-être de la population, surtout les populations autochtones, les enfants, les femmes, les paysans et les victimes du conflit armé interne. Les réformes sont indispensables pour soutenir la démocratie.

Il y a des résistances puissantes au changement, qui ont des coûts politiques, voire personnels. Mais notre attachement à la démocratie, à la justice sociale et à l'équité est inébranlable.

Il y a trop de choses à faire au Guatemala. Après trois années au pouvoir, nous avons tendance à voir ce qui reste encore à faire, ce qui fait de nous d'éternels insatisfaits. En matière de parité entre les sexes, nous avons fait des progrès sur le plan institutionnel, et nous venons à peine d'instaurer, avec le mouvement des femmes, une politique concertée qui a les effets d'une politique d'État.

Nous favorisons la réforme de l'éducation, l'organisation de campagnes d'alphabétisation, l'octroi de bourses importantes aux filles des zones rurales, et la mise en oeuvre de programmes de nutrition scolaire à l'échelle nationale. En outre, nous avons mis en oeuvre diverses composantes de la stratégie de réduction de la pauvreté.

Il s'agit de politiques de longue haleine dont les fruits profiteront aux générations futures. L'adoption récente de trois lois fondamentales – la réforme du code municipal, la loi sur les conseils de développement et la loi sur la décentralisation – représente la base de la réforme de l'État la plus importante du siècle écoulé.

Les accords de paix sont complets. Nous avons mis en place un programme social important, mais nous avons également pris des mesures pour libérer les marchés.

Nous avons entrepris des réformes dans des secteurs importants de la sécurité, même s'il reste encore beaucoup à faire. Les militaires se consacrent

de plus en plus à la défense nationale. Nous avons réduit leurs effectifs et leurs fonctions, et certaines des ressources ainsi libérées serviront à l'éducation nationale et aux services civils de sécurité. La reconversion militaire ne sera toutefois pas facile : nous devons faire un effort particulier pour avoir une armée réduite et mieux équipée. Les civils se préparent à assumer des rôles plus complexes et la société est appelée à participer à l'élaboration de politiques publiques importantes telles que les grandes lignes de la sécurité publique et de la défense nationale.

Nous encourageons le dialogue avec la société civile sur des questions importantes telles que l'agriculture et le développement rural, la transparence, la lutte contre la corruption et l'indemnisation des victimes du conflit armé. Nos aspirations ne se limitent pas là. Le Guatemala n'est pas encore réconcilié en tout. Nous devons réconcilier les éléments de notre société et assurer des possibilités de développement sans exclure personne. Les mesures essentielles de réconciliation comprennent l'identification de toutes les parties au conflit, des gestes symboliques pour réparer les dégâts, la découverte et la reconnaissance de la vérité sur ce qui s'est passé, le fait de laisser la justice agir en toute indépendance et la promotion du pardon. Notre pays a entrepris ces tâches avec diligence, même si l'incertitude persiste.

Le mandat de mon gouvernement prendra fin dans un peu plus d'un an, lorsque la Mission de vérification des Nations Unies au Guatemala (MINUGUA) envisagera de se retirer. Elle a joué un rôle fondamental de conscience critique de l'État et appuyé activement les transformations fondamentales qui ont eu lieu. Nous apprécions le travail qu'elle a fait et nous voudrions ici demander la prorogation de son mandat jusqu'à la fin de 2004 afin qu'elle puisse nous accompagner dans notre transition vers le nouveau gouvernement. Nous espérons que la MINUGUA transférera ses fonctions dans l'ordre aux institutions nationales et le cas échéant, aux programmes et institutions des Nations Unies.

J'en viens à l'ordre du jour de cette session. Je voudrais d'abord réitérer notre appui plein et inconditionnel aux Nations Unies qui représentent la forme la plus achevée du multilatéralisme. Nous sommes convaincus que cette Organisation aura à jouer un rôle vital au XXI^e siècle. Nous estimons que la Déclaration du Millénaire fournit un plan de campagne adéquat pour nos priorités et les mesures à prendre

pour réaliser les objectifs fixés. Son application aura une impulsion majeure du fait du Consensus de Monterrey et du Plan d'action adopté il y a quelques jours à Johannesburg. Nous appuyons par ailleurs l'action de notre Secrétaire général, Kofi Annan.

Nous convenons que cette Organisation doit relever les défis de la mondialisation. Nous savons que des progrès ont été faits à cet égard ces dernières années mais qu'il reste beaucoup à faire. Dans ce contexte, nous attendons avec un vif intérêt les nouvelles propositions de réforme que soumettra le Secrétaire général à la fin de ce mois. Nous nous engageons à participer activement à leur discussion et à leur analyse.

Il ne fait pas de doute que celle du Conseil de sécurité est la plus urgente des réformes en cours. Nous ne devons pas ralentir nos efforts pour que cet organe soit plus efficace, plus représentatif et plus transparent. À cet effet, nous prônons l'agrandissement du Conseil et l'exercice du veto dans le strict respect de la Charte des Nations Unies.

Nous estimons par ailleurs qu'il faut renforcer l'Assemblée générale et le Conseil économique et social pour que les trois principaux organes de l'Organisation se renforcent mutuellement. Nous redisons notre rejet total de toutes les formes de terrorisme, et soutenons l'action collective de la communauté internationale pour combattre ce fléau, notamment en appliquant la résolution 1373 (2001) du Conseil de sécurité.

Nous pensons que nous devons renforcer notre capacité à tous de prévenir et de régler les conflits, nationaux ou internationaux. S'agissant du désarmement, nous sommes en faveur de l'élimination complète des armes nucléaires, chimiques et bactériologiques, de la cessation du commerce illicite des armes légères, et d'une interdiction de l'emploi des mines terrestres antipersonnel et d'autres engins explosifs. Nous soutenons toutes les actions des Nations Unies visant à réaliser ces objectifs ainsi que la création de zones exemptes d'armes nucléaires dans toutes les régions du monde.

Nous estimons en particulier que les Nations Unies doivent continuer de s'occuper de l'impératif du développement. Avec les institutions financières multilatérales, l'ONU doit jouer un rôle vital pour que les bienfaits de la mondialisation soient largement répartis entre tous les pays. Cela nécessitera l'effort

commun tant des pays que de la communauté internationale. En outre, le Guatemala est partie aux principaux traités sur l'environnement, et nous réitérons notre engagement pour maintenir l'équilibre écologique de la planète.

Nous avons récemment fait une contribution en la matière en proposant d'abriter le siège du secrétariat de la Convention relative à la coopération en matière de protection et mise en valeur durable du milieu marin et des zones côtières de la région du Nord-Est du Pacifique. Nous avons pris une part active à l'élaboration de la Convention.

Mon pays est conscient des différends qui séparent des peuples frères au Moyen-Orient, en Afrique et en Asie. Nous espérons vivement qu'il sera possible de régler ces différends par des moyens pacifiques et le dialogue afin que sans rejet ni discrimination, tous les peuples du monde puissent être représentés ici. Je voudrais faire allusion notamment aux 23 millions de personnes de la République de Chine à Taiwan, dont l'aspiration à participer à l'action des organisations internationales n'a pas encore été satisfaite. Les pays d'Amérique centrale en général et le Guatemala en particulier considèrent cette aspiration comme utile à la paix et à la démocratie dans le monde, et elle mérite notre soutien.

Par ailleurs, nous espérons vivement que, sur la base des résolutions 242 (1967), 338 (1973), 1397 (2002) et 1402 (2002), une solution sera trouvée à la situation difficile au Moyen-Orient, qui s'est dégradée depuis un an.

Enfin, nous réaffirmons notre ferme appui à l'intégration de l'Amérique centrale et notre engagement à l'égard des autres pays d'Amérique latine et des Caraïbes. Mon gouvernement a participé à d'importantes initiatives dans l'intégration régionale et sous-régionale. À cet égard, je voudrais dire que, dans le cadre d'un mandat constitutionnel, le Guatemala fait de son mieux pour renforcer les liens d'amitié et de bon voisinage avec l'État du Belize, sans préjudice d'une recherche active d'une solution pacifique, honorable, équitable et permanente à notre différend territorial, qui remonte à plus d'un siècle.

Le lundi 16 septembre, au siège de l'Organisation des États américains, les représentants de nos deux pays seront saisis des conclusions et recommandations d'un processus de conciliation qui a eu lieu sous les auspices de cette organisation. Tout règlement final

devra être approuvé par référendum au Guatemala. Nous saluons ici la solidarité du Gouvernement de la République du Honduras pour faciliter amicalement la délimitation des zones maritimes dans le Golfe du Honduras.

Pour terminer, je voudrais citer un poète du Guatemala, Otto René Castillo, une victime du conflit armé interne. Il écrivit, il y a 50 ans :

« Le sourire reviendra au visage de l'humanité car les enfants nés au XXI^e siècle seront heureux ».

Telle est notre mission. Tel est notre combat inlassable.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je voudrais remercier le Président de la République du Guatemala de sa déclaration.

M. Alfonso Portillo Cabrera, Président de la République du Guatemala, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Hamid Karzaï, Président de l'Afghanistan

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de l'Afghanistan.

M. Hamid Karzaï, Président de l'Afghanistan, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies au Président de l'Afghanistan, S. E. M. Hamid Karzaï, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

Le Président Karzaï (*parle en anglais*) : Non loin d'ici s'élevaient deux tours qui symbolisaient la liberté, la prospérité et le progrès. À l'autre bout du monde s'élevaient deux magnifiques Bouddhas qui représentaient une culture de tolérance et une nation dotée d'une riche histoire. Ces symboles sont aujourd'hui reliés par le fléau mondial du terrorisme. La terreur a beau avoir démoli ces structures physiques, elle ne fait que renforcer la volonté de la communauté internationale de ne jamais renoncer à l'esprit et à la détermination avec lesquels ces icônes ont été construites.

Le terrorisme et la violence vont à l'encontre des enseignements de l'islam, une religion qui prône la paix, le respect de la dignité humaine, le dialogue et la tolérance. Les Taliban qui ont détruit notre pays ainsi que notre patrimoine culturel ne représentaient pas les Afghans, tout comme Al-Qaida ne représente pas le monde arabe. En outre, aucun d'entre eux ne représente l'islam.

Le peuple afghan, en tant que première victime de la guerre et de la violence, et combattant de première ligne contre le terrorisme, apprécie, honore et admire particulièrement la main de l'amitié que lui ont tendue les États-Unis d'Amérique et d'autres membres de la coalition contre la terreur, la Force internationale d'assistance à la sécurité (FISA), l'Organisation des Nations Unies, notamment le Secrétaire général Kofi Annan – que je remercie tout particulièrement de ses paroles d'appui à l'égard de l'Afghanistan ce matin – ainsi que l'Ambassadeur Lakhdar Brahimi, le Représentant spécial du Secrétaire général, du soutien considérable qu'ils ont apporté à l'Afghanistan à ce moment critique de son histoire.

Monsieur le Président, je suis sensible à l'honneur qui m'est fait de pouvoir mettre en relief certains des résultats obtenus par mon Administration en quelque huit mois seulement. Tout d'abord, la mise en oeuvre de l'Accord de Bonn et le processus de paix dans mon pays sont en bonne voie. Conformément aux termes de l'Accord de Bonn, le peuple afghan a manifesté sa ferme résolution et un consensus solide en faveur de la démocratie et de la primauté du droit en se réunissant sous une tente lors de la Loya Jirga d'urgence, ce grand Conseil afghan, qui s'est tenu du 11 au 17 juin 2002. Le succès de la Loya Jirga, qui a vu une forte participation sans précédent des femmes, était un jalon important dans l'histoire récente de l'Afghanistan et un grand pas en avant dans le processus de paix, de stabilité et d'édification de la nation. Pendant le déroulement de la Loya Jirga, des centaines de délégués ont exercé leur droit à la liberté de parole et ont exprimé leur désir de sécurité, de paix, d'unité nationale, de reconstruction, de démocratie et de bonne gouvernance.

Le peuple afghan m'a dit d'une seule voix qu'il dédaignait la guerre et la violence. La Loya Jirga a démontré qu'après 23 ans de guerres imposées, d'interventions étrangères, de violence, d'effusion de sang, de répression, de destructions et de subversion, les Afghans sont en voie de connaître la paix et de tirer

profit de la reconstruction. Ils sont, par conséquent, déterminés à prendre toutes les mesures qui s'imposent pour éviter de retomber dans le désordre, l'anarchie et le règne des seigneurs de guerre.

Deuxièmement, grâce à la campagne de retour à l'école, des établissements scolaires qui étaient fermés depuis plus de 6 ans, tant pour les filles que pour les garçons, ont à présent rouvert. Maintenant, 3 millions d'enfants de toutes les régions du pays, filles et garçons, ont réintégré l'école.

Troisièmement, l'attachement ferme du Gouvernement à l'élimination de la culture du pavot et à la destruction des stupéfiants a entraîné l'incinération de drogues ayant une valeur marchande de quelque 8 milliards de dollars.

Quatrièmement, signe de stabilité et de sécurité, nous sommes très heureux que plus de 1,6 million de nos réfugiés, qui vivaient principalement au Pakistan et en Iran, aient réintégré leurs foyers, au cours d'une période de sept à huit mois.

Cinquièmement, nous avons constitué une Commission constitutionnelle afin d'entreprendre la tâche historique de rédiger la nouvelle Constitution du pays. Nous avons déjà établi une Commission juridique afin de rebâtir le système judiciaire afghan, une Commission de la fonction publique pour réformer l'ensemble de l'administration et mettre en place un système fondé sur le mérite, et une Commission des droits de l'homme aux fins de protéger les droits de la personne, ceux de la femme et les libertés civiles. Nous avons également adopté une série de lois et décrets pour encourager et attirer les investissements nationaux et internationaux, sauvegarder les droits à la propriété ainsi que les autres piliers de l'économie de marché, lutter contre les stupéfiants et protéger les forêts et l'environnement.

Sixièmement, malgré ces succès, nous sommes réalistes quant aux innombrables défis et problèmes auxquels nous continuons d'être confrontés. Le premier d'entre eux est celui de la sécurité, qui est la principale exigence du peuple afghan et la condition essentielle pour une paix durable. Mon gouvernement estime que la clef véritable du rétablissement d'une sécurité durable est la création d'une armée nationale et d'une force nationale de police, et la mise en oeuvre d'un programme de démobilisation générale.

Nous avons établi une commission chargée de la formation d'une armée nationale. J'ai également mis l'accent sur la création d'une armée et d'une force de police nationales en tant que priorité absolue et principal objectif de mon gouvernement, mais le peuple afghan a besoin d'un engagement clair et d'un appui durable de la part de la communauté internationale pour réaliser ces objectifs.

Nous apprécions les apports de nos amis américains, britanniques, allemands, turcs et français pour former notre armée et notre police nationales, et nous remercions le Gouvernement japonais pour son assistance aux programmes de démobilisation. Je voudrais une fois de plus prier les pays donateurs de continuer à appuyer notre stratégie de création d'une armée nationale et d'un système national de sécurité en traduisant les promesses internationales en contributions concrètes.

Les délégués afghans des différentes provinces, qui viennent régulièrement à Kaboul pour débattre de diverses questions avec notre Administration, demandent vigoureusement l'élargissement de la FISA à d'autres régions du pays. Ils veulent s'assurer que l'Afghanistan ne sera pas une fois de plus abandonné par la communauté internationale.

Nous avons une dette de reconnaissance particulière envers la communauté des donateurs pour son aide à l'Afghanistan, mais nous voudrions également rappeler à nos amis que la majorité des promesses financières faites à l'Afghanistan à la Conférence de Tokyo n'a toujours pas été tenue. Nous avons présenté aux pays donateurs un Cadre national de développement pour indiquer nos priorités, contribuer à gérer efficacement les programmes de reconstruction, et canaliser les ressources financières vers le renforcement des capacités nationales. Mon gouvernement estime que la consolidation de la paix et de la stabilité est tributaire de l'engagement indéfectible de la communauté internationale en faveur du financement de la reconstruction.

L'exécution de projets qui nécessitent une main-d'oeuvre importante dans l'ensemble du pays a une influence directe sur la sécurité et la démobilisation des combattants. Malgré cela, le niveau d'appui financier direct fourni au Gouvernement afghan peut être qualifié d'insuffisant, surtout au vu de la générosité des donateurs à la Conférence de Tokyo, où plus de 4,5 milliards de dollars ont été promis pour

venir en aide à l'Afghanistan. Le peuple afghan a besoin que ces promesses se transforment sans plus attendre en fonds tangibles.

Si nous convenons qu'il y a encore une crise humanitaire en Afghanistan, je voudrais demander à la communauté internationale de mettre davantage l'accent sur la reconstruction, d'appuyer les efforts de redressement à long terme, et de traiter les causes de la pauvreté et non ses symptômes. Construire des autoroutes et remettre en état le réseau routier en Afghanistan est une tâche importante ayant des répercussions considérables tant économiques, politiques que sociales pour le peuple afghan. Cela crée des emplois, contribue à la sécurité et à la démobilisation, fournit de meilleures possibilités de connexion, renforce l'unité nationale et aide à la réintégration de l'Afghanistan dans l'économie régionale.

Au moment où le monde clame son unité pour honorer la dignité de la vie et la reconstruction par rapport à la terreur, à la destruction et à la subversion, la menace que font peser les groupes terroristes exige une ferme détermination de la part de toutes les nations de lutter contre ce mal jusqu'à la fin. J'avais mis en garde le monde avant la tragédie du 11 septembre contre les dangers du terrorisme. Le peuple afghan a terriblement souffert aux mains des Taliban et des groupes terroristes. Ils ont assassiné des milliers de personnes, détruit des villages et brûlé des vergers et des vignes.

L'Afghanistan est un pays musulman et le peuple afghan croit avec ferveur aux enseignements de l'Islam, qui est fondé sur la paix, la justice, l'égalité, la modération et la tolérance, et il rejette tout abus et tout emploi impropre du nom sacré de l'Islam par des groupes extrémistes pour justifier la violence, la mort et la destruction. Ma vision de l'Afghanistan est celle d'un État moderne qui repose sur nos valeurs islamiques, prônant la justice, l'État de droit, le respect des droits humains et la liberté de commerce, et servant de pont entre les cultures et les civilisations – un modèle de tolérance et de prospérité fondé sur le riche patrimoine de la civilisation islamique.

L'Afghanistan est déterminé à continuer à entretenir des relations amicales avec ses voisins et la communauté internationale et à être un partenaire indéfectible dans la guerre contre le terrorisme. L'instauration de la sécurité et de la prospérité en

Afghanistan permet de promouvoir la sécurité et la prospérité dans la région et dans le monde entier. Nous refusons de vivre dans le passé et sommes déterminés à ne pas laisser les événements du passé nuire à nos relations avec nos voisins. Nous tendons sincèrement et cordialement la main à tous nos voisins sur la base du respect mutuel de la souveraineté, de l'intégrité territoriale, de l'indépendance et de la non-ingérence dans les affaires intérieures des uns et des autres. Nous ne permettrons jamais que notre territoire soit utilisé à des fins subversives contre aucun de nos voisins ou aucun pays dans la région, et nous espérons qu'ils feront de même.

Nous sommes profondément préoccupés devant la perte de vies innocentes en Palestine et en Israël. Nous appuyons énergiquement l'exercice du droit à l'autodétermination par le peuple palestinien. Nous appuyons également les résolutions pertinentes de l'ONU et les déclarations faites à Beyrouth à l'initiative de l'Arabie saoudite. Nous sommes également préoccupés par le différend entre nos amis et voisins, l'Inde et le Pakistan. Nous entretenons de bonnes relations avec ces deux pays. Le peuple afghan sait le prix ô combien élevé de la guerre et de la violence et aspire à la paix, à la stabilité et à la prospérité dans la région. Il sait qu'un règlement pacifique des problèmes entre le Pakistan et l'Inde est une nécessité urgente pour consolider la paix et la sécurité dans la région et dans le monde.

Pour terminer, je voudrais saisir cette occasion pour féliciter la Suisse et le Timor-Leste à l'occasion de leur admission au sein de la famille des Nations Unies. J'exprime aussi ma reconnaissance à l'Iran et au Pakistan, nos pays voisins, pour avoir accueilli des millions de réfugiés afghans ces 20 dernières années et pour en avoir pris soin. Nous sommes particulièrement reconnaissants à ces deux pays. Nous remercions aussi vivement les pays donateurs d'avoir aidé l'Afghanistan et les organisations internationales qui nous ont aidés au cours de ces longs derniers mois et années.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de l'Afghanistan de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Hâmid Karzai, Président de l'Afghanistan, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de Mme Mireya Moscoso, Présidente de la République du Panama

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de la Présidente de la République du Panama.

Mme Mireya Moscoso, Présidente de la République du Panama, est escortée dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. Mme Mireya Moscoso, Présidente de la République du Panama, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

La Présidente Moscoso (*parle en espagnol*) : Monsieur le Président, je voudrais tout d'abord exprimer la satisfaction du Gouvernement et du peuple panaméens à l'occasion de votre élection bien méritée comme Président de l'Assemblée générale à sa session. Cette élection a reçu notre plein appui.

Nous apprécions votre compréhension de la plupart des sujets qui font l'objet du débat dans cette arène mondiale et nous sommes gré des possibilités offertes par les connaissances que vous avez acquises dans votre patrie ainsi que celles qui sont en général propres aux peuples d'Europe orientale, région en butte aux problèmes les plus complexes durant ces dernières décennies et caractérisée par les solutions les plus novatrices.

Il faut reconnaître également le travail extraordinaire du Secrétaire général Kofi Annan qui a déployé des efforts indéniables et fructueux pour encourager la réconciliation entre les peuples en situation de conflit.

Je tiens à exprimer ma satisfaction d'avoir pu être aux côtés du peuple des États-Unis à l'occasion de la commémoration du premier anniversaire des événements tragiques du 11 septembre. J'ai encore gravées à l'esprit les images de l'hommage émouvant et surtout authentique qui a été rendu hier. Si, en plus d'avoir lu les noms de ces héros, on avait mentionné leurs nationalités, on aurait mieux pris conscience qu'il s'agit non seulement d'un crime contre l'intégrité des États-Unis d'Amérique mais aussi d'un attentat contre l'humanité tout entière.

Le terrorisme est devenu la menace la plus grave à la sécurité internationale et au climat de paix qui, peu à peu, gagne du terrain dans le monde, et dont le coût représente un sacrifice immense tant en vies humaines qu'en ressources qui devraient servir à promouvoir le bien-être collectif de nos sociétés.

C'est pourquoi il faut résolument vaincre le terrorisme en utilisant tous les moyens à notre portée et où qu'il sévise. Fort de cette détermination, le Panama a pris des mesures spécifiques, ratifié les principaux instruments internationaux contre le terrorisme, adopté et mis en oeuvre des normes juridiques internes pour contrôler ses sources de financement. Dans le cadre de cet effort collectif, notre pays a présidé la Commission sur la sécurité continentale de l'Organisation des États américains, et à chercher à adapter à nos réalités tous les instruments pertinents en la matière tout en renforçant les mécanismes de coopération contre le terrorisme.

C'est en raison de cet engagement que le 7 mars dernier, nous avons ratifié le Statut de Rome qui porte création de la Cour pénale internationale et déposé les instruments de ratification à l'ONU le 21 du même mois. Nous croyons fermement qu'il faut mettre un terme à l'impunité de ceux qui commettent des crimes monstrueux contre l'humanité, comme l'indique le Statut, quelles que soient les accusations portées par les victimes et les immunités accordées aux auteurs à l'intérieur comme à l'extérieur de leur pays.

Cependant, la lutte contre le terrorisme et contre les abus de pouvoir qui portent atteinte à la démocratie et nuit aux droits de l'homme doit s'accompagner de possibilités réelles de croissance pour les pays en développement.

La République du Panama a pris sans réserve l'engagement de diffuser largement la Déclaration et le Programme d'action de Beijing sur la femme et de mettre en oeuvre les 12 domaines critiques définis dans ce Programme.

Nous réaffirmons également que le progrès des nations doit être fonction de leur développement durable et doit se rattacher aux engagements qui ont été pris à Rio de Janeiro ainsi qu'aux processus pertinents qui ont suivi jusqu'à Johannesburg, avec tous les accords qui y ont été conclus et toutes les initiatives qui y ont été prises.

Notre politique étrangère repose sur les valeurs fondamentales de notre peuple. Ce sont notamment la promotion de la démocratie et de la bonne gouvernance, la solidarité et la coopération internationale. C'est pourquoi nous avons adhéré à l'option de libre-échange, mais comme nous l'avons dit à Monterrey en mars 2002, il est nécessaire d'avoir un cadre économique plus équitable qui élargisse les possibilités de coopération, qui prenne en compte notre dette extérieure et qui favorise un libre échange fondé sur l'équité et la symétrie.

C'est dans ces conditions, que nous accueillons actuellement le secrétariat intérimaire de la Zone de libre-échange des Amériques. Comme nous l'avons déjà indiqué nous espérons devenir le siège du secrétariat permanent en 2005.

Le Panama avance de façon résolue dans la bonne direction et fait face aux problèmes les plus importants du nouveau millénaire, avec la participation active de la société. Nous modernisons la plate-forme administrative de l'État, nous faisons face à la nécessité de moderniser notre système éducatif et notre système de sécurité sociale et nous développons notre secteur rural. En même temps, nous commençons à élaborer une nouvelle stratégie industrielle avec les outils qui nous permettront d'avoir accès aux marchés internationaux de façon compétitive aussi bien sur le plan des prix que de la qualité.

En même temps que le Canal de Panama se modernise rapidement pour faire face aux exigences du commerce mondial, nous renforçons la stabilité de notre démocratie grâce à des processus toujours plus efficaces et transparents. Nous respectons et appuyons les droits de l'homme, en particulier la liberté d'expression, et nous prenons des mesures novatrices pour garantir un avenir prometteur à notre société.

Dans chacune de ces initiatives, qui se répètent de pays en pays, les Nations Unies devront, sans aucun doute, jouer un rôle beaucoup plus dynamique et soutenir et améliorer les capacités de dialogue politique en évitant que ce soit l'économie qui en soit le moteur. C'est pourquoi cet effort de novateur doit se compléter par des mesures continues, comme cela a été recommandé par le Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes et par d'autres groupes régionaux.

Le Panama se félicite de la manière dont le Conseil de sécurité a conduit ses travaux au cours de l'année écoulée, et il continue d'être en faveur d'une

augmentation du nombre de membres de cet organe important de l'ONU. Toutefois, tout comme nous l'avons fait à la cinquante-sixième session de l'Assemblée générale, nous soulignons aujourd'hui le fait que l'examen du statut de membre permanent ou non permanent doit nécessairement être lié à des justifications en rapport avec la nouvelle vision du monde. Il ne s'agit donc pas d'introduire des changements qui pourraient conduire à la répartition permanente de privilèges qui ont de toute évidence perdu leur raison d'être depuis des années.

De même que le reste du monde, nous sommes préoccupés par la situation qui règne au Moyen-Orient, dans la Colombie voisine et dans de nombreuses autres régions du monde qui attendent encore avec anxiété un appui international.

Notre gouvernement estime que les avantages découlant de l'appartenance au système des Nations Unies et à ses divers organismes doivent être octroyés à la population de Taïwan, en même temps qu'un ample débat sera engagé dans le but d'entamer des négociations officielles et pacifiques qui amèneront le peuple de Chine à régler les différends existants.

Notre délégation est particulièrement satisfaite de la présence parmi nous de tant de chefs d'État venus accomplir un geste de solidarité fraternelle avec tous les citoyens du monde qui ont été victimes de la folie et de la malveillance de groupes qui ne comprennent pas les possibilités qu'offrent le dialogue et la compréhension civilisée.

Ce n'est qu'en faisant preuve d'unité avec ceux qui aspirent à vivre dans un monde fraternel, prospère et pacifique que nous pourrions réaliser les nobles objectifs que nous établissons au sein de cette instance. Dieu puisse-t-il nous éclairer et nous guider dans la quête de cette aspiration légitime!

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je remercie la Présidente de la République du Panama de la déclaration qu'elle vient de prononcer.

Mme Mireya Moscoso Rodríguez, Présidente de la République du Panama, est escortée hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Teodoro Obiang Nguema Mbasogo, Président de la République de Guinée équatoriale

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République de Guinée équatoriale.

M. Teodoro Obiang Nguema Mbasogo, Président de la République de Guinée équatoriale, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Teodoro Obiang Nguema Mbasogo, Président de la République de Guinée équatoriale, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

Le Président Obiang Nguema Mbasogo (Guinée équatoriale) (*parle en espagnol*) : Monsieur le Président, la délégation équato-guinéenne vous félicite de votre élection à votre poste. Elle en fait de même pour les autres membres du Bureau de la présente session de l'Assemblée générale auxquels nous souhaitons tout le succès et offrons notre pleine collaboration. Nous tenons également à exprimer au Président et au Bureau sortants la reconnaissance de la Guinée équatoriale pour le travail excellent qu'ils ont accompli à un moment crucial de l'histoire des Nations Unies.

La délégation, le peuple et le Gouvernement équato-guinéen se félicitent de l'admission de la Confédération suisse en tant que Membre à part entière de l'Organisation des Nations Unies. La Suisse est un pays avec lequel la Guinée équatoriale entretient d'excellentes relations d'amitié et de coopération. Il s'agit bien d'un événement historique qui consolide et réaffirme le principe d'universalité de l'ONU. Nous nous félicitons également de l'entrée prochaine du Timor-Leste à l'ONU.

Qu'il me soit permis d'associer avec vigueur la voix de la Guinée équatoriale à l'appui et à la solidarité exprimés de cette tribune au peuple et au Gouvernement des États-Unis d'Amérique un an après l'horreur et la barbarie provoqués par des attaques terroristes honteuses du 11 septembre 2001.

Nous réaffirmons une fois de plus la détermination de la Guinée équatoriale de lutter sans répit contre le terrorisme international et la criminalité organisée sous toutes leurs formes et manifestations, car il s'agit d'une lutte qui intéresse toutes les nations du monde, unies par l'idéal du maintien de la paix et

parce que le terrorisme représente un défi sérieux pour l'humanité tout entière.

En effet, le terrorisme s'est transformé en un réseau sophistiqué de connivences politiques, économiques et techniques qui dépassent les frontières nationales. Il s'agit de véritables organisations dotées de moyens visant à perpétrer leurs actions criminelles.

Plus importantes encore sont les manifestations d'un terrorisme qui s'abrite sous le prétexte de la défense et de la protection de la démocratie et des droits de l'homme. Cela nous permet d'affirmer qu'il n'est pas possible de lutter contre le terrorisme sur certains terrains et de l'encourager sur d'autres, en fonction des victimes potentielles. La Guinée équatoriale et les autres pays de la sous-région continuent d'être victimes de cette ambiguïté et de cette contradiction. Ainsi, les exigences et les conditions imposées à nos pays pour promouvoir la démocratie et le respect des droits de l'homme ne doivent pas être un prétexte pour promouvoir l'intolérance et l'extrémisme politique ou pour inciter à l'affrontement les différents groupes sociaux d'un pays afin d'affaiblir ses sentiments d'unité et de solidarité.

Nous avons insisté à de nombreuses reprises sur l'impérieuse nécessité de préserver la paix et la sécurité dans le monde, parce que la communauté internationale doit réactiver les mécanismes de prévention et de règlement des conflits qui sévissent dans de vastes régions du monde en général, et du continent africain en particulier.

De par sa situation géographique, la Guinée équatoriale exprime sa plus profonde préoccupation devant les graves et constantes menaces qui se posent au maintien de la paix et de la stabilité de la paix en Afrique centrale, en raison des différends et des appétits que suscitent ses ressources naturelles importantes et variées, ainsi que son importance stratégique pour l'équilibre des forces dans le Golfe de Guinée, que nous désirons préserver en tant que havre de paix, de stabilité et de prospérité pour sa population.

L'ONU doit rester vigilante devant les menaces à la paix, à la sécurité et à la stabilité dans le Golfe de Guinée. Dans le cas spécifique de la Guinée équatoriale, après être restée pendant plus d'un quart de siècle sous la supervision de l'ONU en matière de droits de l'homme, le 19 avril 2002, la 58^{ème} session de la Commission des droits de l'homme des Nations Unies a adopté la résolution 2002/11, mettant fin à la

mission du Rapporteur spécial pour les droits de l'homme en Guinée équatoriale, et par laquelle la Commission a reconnu expressément tant les efforts de mon gouvernement que les progrès accomplis par le pays en matière de droits de l'homme et pour la consolidation de notre système démocratique.

Toutefois, nous notons avec une profonde préoccupation que peu de jours après cela, notre pays a été victime d'une tentative d'attentats terroristes contre la vie de personnes physiques et contre la paix sociale, dont les auteurs ont été remis à la justice pour qu'ils soient jugés selon la loi. Malgré de cela, il n'a pas manqué de s'élever des voix de la part de certains groupes de pression ayant des intérêts en Guinée équatoriale, qui ont essayé d'utiliser ce jugement pour lancer une nouvelle campagne de diffamation contre mon pays face à l'échec de ces manoeuvres de déstabilisation qui, de plus, poursuivent l'objectif de tromper la communauté internationale quant à la véritable évolution politique, économique et sociale de la Guinée équatoriale, et de perturber le climat positif de dialogue et d'entente qui prévaut actuellement entre le Gouvernement et les forces politiques du pays. Malgré ces manoeuvres, nous réaffirmons devant la communauté internationale que nous sommes déterminés à maintenir cet esprit de concertation et de consensus avec toutes les forces politiques du pays, pour le bon déroulement des prochaines élections présidentielles.

La situation que nous avons décrite n'est pas propre à la Guinée équatoriale, dans la mesure où ce même scénario existe dans divers pays de notre sous-région. À cet égard, nous réaffirmons la volonté résolue de la Guinée équatoriale de veiller à ce que la sous-région d'Afrique centrale se transforme en une région de pays, de solidarité et de coopération.

Nous saluons les initiatives en cours pour l'établissement de la paix en Angola, en République démocratique du Congo et au Burundi, et nous nous félicitons des efforts de l'ONU à cet égard.

Le panorama des conflits et l'instabilité qui caractérisent la situation actuelle du monde sont contraires à notre volonté de promouvoir le développement économique et la prospérité de toutes les nations de la terre. Ainsi, il y a quelques jours, à Johannesburg, à l'occasion du Sommet mondial pour le développement durable, la communauté internationale s'est engagée à oeuvrer de façon solidaire pour réaliser

les objectifs établis successivement à Rio de Janeiro, au Sommet du Millénaire et à Monterrey. Pour y parvenir, il faut que se fasse jour, que croisse et que se consolide dans la conscience de la communauté internationale une nouvelle civilisation, une nouvelle culture politique qui reconnaisse une fois pour toutes que toutes les nations du monde, riches et pauvres, grandes et petites, pour pouvoir survivre à la crise actuelle, ont le même droit à la paix, à la stabilité et à la prospérité.

Cette Assemblée générale doit s'atteler à résoudre les problèmes extrêmement urgents que soulèvent la lutte contre le VIH/sida, la mise en oeuvre des objectifs énoncés dans la Déclaration du Millénaire et dans le Consensus de Johannesburg.

Parallèlement à ces préoccupations, en Guinée équatoriale, mon gouvernement accorde la priorité absolue à la consolidation du processus démocratique et de l'état de droit, à la protection des droits de l'homme et à la bonne gouvernance qui donnent une impulsion au développement durable. Nous estimons aussi qu'il faut promouvoir le processus de paix au Moyen-Orient, ainsi que le dialogue entamé entre la Corée du Nord et la Corée du Sud, pour une réunification pacifique.

Nous estimons qu'il faut aussi donner une impulsion importante à la démocratisation de l'ONU pour renforcer sa mission dans le monde en tant que principal garant de la paix et de la sécurité internationales. En conséquence, la présente session de l'Assemblée générale représente, de même que Johannesburg et les autres sommets, un événement tout à fait opportun, non pas pour raviver les confrontations anachroniques entre les nations, mais plutôt pour aller plus avant sur le terrain de la concertation et du dialogue dans le grand débat pour le progrès et le bien-être pour tous les peuples du monde.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je souhaite remercier le Président de la Guinée équatoriale pour l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Teodoro Obiang Nguema Mbasogo, Président de la République de Guinée équatoriale, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Leo Falcam, Président des États fédérés de Micronésie.

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président des États fédérés de Micronésie.

M. Leo A. Falcam, Président des États fédérés de Micronésie, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies au Président des États fédérés de Micronésie, S. E. M. Leo Falcam, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

Le Président Falcam (*parle en anglais*) : Je voudrais saisir cette occasion, Monsieur le Président, pour vous féliciter de votre élection. Mon gouvernement salue la sélection d'un dirigeant aux qualifications aussi élevées, et nous sommes certains que vous dirigerez les travaux de l'Assemblée de manière aussi distinguée que votre prédécesseur, S. E. M. Han Seung-soo de la République de Corée.

Les événements tragiques qui se sont déroulés il y a un peu plus d'un an dans cette grande ville et ailleurs aux États-Unis ont transformé la nature de la vie sur terre, et touché les coins les plus reculés de la planète. Mon pays, bien qu'il soit très loin de la dévastation causée par cette journée fatale de septembre 2001, réaffirme son appui plein et entier aux efforts visant à traduire en justice ses auteurs. De manière plus générale, nous apportons un appui indéfectible à toutes les mesures nécessaires pour combattre le terrorisme et, nous l'espérons, pour l'éliminer un jour.

Les États fédérés de Micronésie s'emploient à contribuer à la mise en oeuvre d'un réseau antiterroriste mondial plus efficace en mettant en place des mesures qui visent à intercepter les déplacements de terroristes ainsi que leurs transferts de capitaux dans notre région. Nous attendons avec intérêt à cet égard les travaux prévus en la matière à la présente session de l'Assemblée générale.

Les réunions du Forum des îles du Pacifique de cette année ont été dominées par des considérations sécuritaires à la suite de ces événements. Nous prenons note, en l'approuvant, de la Déclaration de Nasonini qui renforce les mesures de sécurité régionales existantes. De même, en tant que Président du Comité permanent de la Conférence des dirigeants de pays

insulaire du Pacifique, je peux dire en toute confiance que tous les dirigeants des îles sont personnellement attachés à ce que notre région ne serve en rien les sombres desseins du terrorisme.

Le domaine de la sécurité internationale a subi un changement fondamental et bénéfique l'an dernier. Hélas, ce n'est pas le cas pour la plupart des autres questions essentielles à notre ordre du jour, notamment l'élimination de la pauvreté et l'arrêt de la détérioration de l'environnement.

Sur ces questions, en tant que pays en développement, nous partageons les préoccupations et les positions des autres pays en développement. Nous avons tous fait de fortes déclarations et nous nous sommes fixés des buts élevés dans la Déclaration de Rio il y a 10 ans, dans la Déclaration du Millénaire il y a deux ans et, plus récemment, au Consensus de Monterrey et dans la Déclaration de Johannesburg. Je note qu'il en est de même pour la Déclaration de la Barbade sur le Développement durable des petits États insulaires en développement, qui revêt un intérêt spécial pour ma délégation. Mais il faut reconnaître que les progrès accomplis face aux besoins des pauvres du monde ont été lents. De même, 10 ans après le Sommet de Rio, la qualité de notre environnement ainsi que sa capacité pour soutenir les générations futures diminue de jour en jour.

Au Sommet mondial de Johannesburg pour le développement durable, les États fédérés de Micronésie se sont associés aux autres pays insulaires du Pacifique afin de proposer des initiatives générales qui fournissent un cadre pour des partenariats avec des pays développés afin de nous aider à mettre en œuvre un développement durable. Ces initiatives reflètent nos préoccupations communes mais reconnaissent la spécificité de chacune de nos nations insulaires. Nous espérons que ces propositions pratiques contribueront à transformer des décennies de paroles en actions. Nous sommes encouragés de voir que certains de nos voisins du Pacifique, tels que la Nouvelle-Zélande et l'Australie, ont déjà avancé des propositions concrètes de partenariats, et nous attendons également avec intérêt l'appui du système des Nations Unies. Ces événements nous ont convaincu que Johannesburg restera une étape décisive de notre long voyage.

Nous apprécions fort la décision de la communauté internationale d'organiser la prochaine conférence de revue de la Barbade en 2004, et nous

attendons avec intérêt l'adoption d'objectifs et de calendriers concrets au niveau international à ce moment-là.

Le développement et l'environnement sont inexorablement liés. Cette vérité a été réaffirmée dans chacune de ces Déclarations. Nous savons tous qu'il ne peut pas y avoir de développement durable sans protection de l'environnement, et qu'il ne peut pas y avoir de protection de l'environnement sans développement durable. Le monde ne peut pas non plus assurer la subsistance de 6 milliards de personnes au niveau de consommation que nous voyons dans le monde développé. L'avenir exigera donc des sacrifices : des sacrifices de la part du Nord, qui consisteront à adopter des pratiques de vie plus durables, et de la part du Sud, qui doit reconnaître que les voies de développement suivies dans le passé par le Nord ne mènent malheureusement pas à un avenir durable.

Ce sera l'Assemblée, plus que toute autre instance, qui sera aux prises avec ces douloureuses réalités. Nous devons comprendre qu'elles posent des problèmes encore plus complexes que certaines de nos préoccupations géopolitiques plus familières.

Entre autres, il faut accorder une nouvelle attention à la réforme des Nations Unies, car nous devons traiter bien plus que de simples ajustements structurels dans la configuration représentative de notre organisme. Cette réforme doit bien tenir compte du fait que le monde entier réévalue nos manières traditionnelles de vivre. Il faut bien commercer quelque part. Avant tout, nous demandons à toutes les nations de réexaminer la réforme du Conseil de sécurité afin de mieux refléter les réalités d'aujourd'hui. À cet égard, nous réitérons notre appui à des sièges permanents pour le Japon et l'Allemagne et à un système qui assure une représentation plus équitable des pays en développement.

Les États fédérés de Micronésie sont engagés sur toutes les questions dont est saisie l'Assemblée et qui nous affectent. Mais, vu nos circonstances particulières, nous sommes obligés d'accorder la plus haute priorité à la protection des océans et du climat. La politique océanique mondiale a été un point positif ces dernières années, notamment en ce qui concerne le Pacifique. Les gouvernements des îles du Pacifique ont récemment conclu des travaux sur une politique océanique régionale, et ont mis en place plusieurs

nouvelles initiatives positives sur les pêcheries et sur d'autres questions connexes. Mais ces succès de politique océanique sont menacés par une violation constante de notre souveraineté sous forme de pêche illégale et de transport de matériaux dangereux.

Il y a quelques semaines seulement, au mépris des obligations internationales, plusieurs des plus grandes puissances industrielles du monde ont collaboré une fois de plus pour procéder au passage extrêmement dangereux de matériel radioactif dans notre région. Sans préavis ni assurance de compensation en cas de dommages, ce transport est passé à moins de 50 kilomètres de la capitale des États fédérés de Micronésie. Les objections que nous avons faites face à cette violation de notre zone économique exclusive sont restées sans réponse. Une réglementation effective du transport maritime de ces matières dangereuses doit devenir une des priorités de l'Assemblée.

De même, pour ce qui est du changement climatique, nous nous félicitons des résultats positifs des négociations menées sous les auspices de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, notamment le Protocole de Kyoto. Nous saluons les pays qui, avec nous, ont ratifié le Protocole, et nous attendons avec impatience son imminente entrée en vigueur. Mais la triste réalité, c'est que 10 années se sont écoulées depuis l'entrée en vigueur de la Convention-cadre – 10 nouvelles années de dommages infligés au climat de la terre.

Une poignée de pays a réussi à continuer à bloquer les progrès pour réduire les émissions mondiales de gaz à effet de serre. Je redemande à ces pays, comme chaque fois que je me suis adressé à l'Assemblée, de revoir leurs politiques et de reconnaître les conséquences internationales de leur inaction.

Je demande à ces nations de se souvenir des sages paroles du Président des États-Unis Franklin D. Roosevelt :

« La liberté ne permet ni à un citoyen, ni à un groupe de citoyens de se livrer contre la nature à des déprédations qui nuisent à leurs voisins, et en particulier aux futures générations d'Américains. »

Ne perdons pas de vue le fait que l'on reconnaît maintenant partout la réalité du problème du

changement climatique et de ses causes. À la lumière de cette reconnaissance, il ne suffit pas que la plupart des nations soient disposées à agir. Elles doivent toutes oeuvrer de concert pour mettre en place des stratégies efficaces d'atténuation en vue de prévenir les dommages futurs et de définir et appliquer des mesures d'adaptation pour les plus vulnérables.

Nous avons à peine plus de 100 000 citoyens dans les États fédérés de Micronésie. Nous n'avons pas de sources naturelles de combustible fossile. Nous sommes devenus bien trop tributaires, depuis 50 ans, de l'importation de combustibles fossiles. Néanmoins, notre contribution aux émissions mondiales de gaz à effet de serre est négligeable. Nous tournant vers l'avenir, nous nous sommes engagés à réduire et en fin de compte à éliminer les combustibles fossiles pour la production énergétique. Mais nous devons compter sur les technologies occidentales pour nous diriger vers de sources d'énergie renouvelables. Nous sommes donc troublés par les politiques des pays développés qui ne s'engagent que du bout des lèvres à mettre au point des technologies d'énergie renouvelable.

Nous trouvons alarmant le refus constant de certains pays de commencer même à reconnaître la nature du problème climatique, sans parler du refus de prendre des mesures progressives pour le combattre. Nous sommes également affligés par le fait qu'en même temps, certains de ces pays réduisent leur aide aux pays en développement. D'aucuns ont le sentiment qu'au moment même où les besoins sont les plus grands, la communauté mondiale se replie sur elle-même, dans un cocon d'égoïsme.

Il nous semble inconcevable que les champions mondiaux de la justice et des idéaux démocratiques – les nations dont nous cherchons à imiter les principes – puissent adopter, sur les questions sociales les plus cruciales de notre temps, une position de soumission aux intérêts privés. Ces intérêts, pour des raisons évidentes, affirment que les problèmes, dans la mesure où ils existent, peuvent être abordés en temps utile, si on le veut. Mon peuple trouve très difficile de concilier ces influences privées avec les principes que défendent ces pays.

La cinquante-septième session offre à l'ensemble de la communauté mondiale une véritable occasion de prendre note de nos récentes conférences, de saisir l'initiative et de s'engager sur la voie menant à des

progrès tangibles sur des questions – nous sommes tous d'accord – qui nous intéressent tous.

En conclusion, nous voudrions exprimer nos condoléances les plus sincères aux victimes de la guerre, du terrorisme, de l'injustice politique, de la détérioration de l'environnement et de la pénurie économique dans le monde. Nous espérons et prions que nos actions ici pourront, à grande et à petite échelles, déboucher sur un monde meilleur pour ces victimes et pour nous tous.

Les États fédérés de Micronésie sont une force minime dans la communauté des nations. Toutefois, nous promettons notre assistance et notre coopération totales en vue de la réalisation de cet objectif. Nous prenons à coeur les paroles de l'homme d'État britannique, Sir Francis Bacon, qui disait que celui qui fait la plus grande erreur est celui qui décide de ne rien faire car il ne peut pas faire grand-chose.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président des États fédérés de Micronésie de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Leo Falcam, Président des États fédérés de Micronésie, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Fradique Bandeira Melo de Menezes, Président de la République démocratique de Sao Tomé-et-Principe

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République démocratique de Sao Tomé-et-Principe.

M. Fradique Bandeira Melo de Menezes, Président de la République démocratique de Sao Tomé-et-Principe, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies au Président de la République démocratique de Sao Tomé-et-Principe, S. E. M. Fradique Bandeira Melo de Menezes, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

Le Président de Menezes (*parle en anglais*) : C'est pour moi un grand honneur, en ma qualité de nouveau Président de la République démocratique de

Sao Tomé-et-Principe, de me présenter pour la première fois devant l'Assemblée et de m'associer aux délibérations de cette cinquante-septième session.

Au nom des citoyens de Sao Tomé-et-Principe, je voudrais vous féliciter de votre élection à la présidence de cette cinquante-septième session et je vous prie d'accepter mes salutations les plus chaleureuses et celles de mon peuple. Je voudrais également féliciter le Timor-Leste, qui va bientôt devenir Membre de l'Organisation, et la Suisse, qui vient d'y adhérer. Nous espérons que l'accession pleine et entière du Timor-Leste à la communauté internationale garantira à ce peuple frère de vivre sans craindre les appétits hégémoniques de certains de ses voisins.

Rares sont, dans le monde, les personnes qui ont entendu parler de mon pays – Sao Tomé-et-Principe.

M. Da Cruz (Portugal), Vice-Président, assume la présidence.

Peu de gens, même dans cette salle, peuvent trouver Sao Tomé-et-Principe sur une carte. Nous sommes une petite nation insulaire du Golfe de Guinée, au large de la côte de l'Afrique de l'Ouest. Nous sommes pauvres. Nous sommes loin de tout. Mais en dépit de son isolement, mon peuple fait face aux mêmes questions que tous les pays du monde aujourd'hui : premièrement, comment protéger les innocents des actes de terreur, de violence et de destruction massive; deuxièmement, comment éliminer la pauvreté écrasante qui continue de toucher et de paralyser la moitié de la population du monde, et qui sévit dans tous les pays du monde; et troisièmement, comment sauver notre environnement et protéger les ressources naturelles du monde de la dégradation et, en fin de compte, de la destruction.

Autant que tous les peuples de cette terre, nous déplorons le terrorisme. Nous condamnons ceux qui tuent des civils et qui prennent pour cibles des femmes et des enfants, et nous leur disons : « Vous avez tort de tuer des innocents, quelles que soient vos raisons ou votre cause ». C'est là l'opinion de mon peuple en République démocratique de Sao Tomé-et-Principe.

Ainsi, le 11 septembre de l'an dernier, ma toute petite nation, avec sa population de 140 000 personnes seulement, soit une infinie fraction de la population de la Ville de New York, a été horrifiée par les attentats contre le World Trade Center et le Pentagone. Nous offrons nos condoléances à ceux qui, dans plusieurs

pays, ont alors perdu des amis ou des membres de leur famille. Nous condamnons nous aussi les auteurs de ces actes effroyables. Nous demandons qu'ils soient capturés et mis hors d'état de nuire. C'est ainsi que nous voyons les choses.

Nous demandons à l'ONU de guider. Nous attendons de ceux ici présents dans cette majestueuse salle de l'Assemblée qu'ils se prononcent et agissent pour la civilisation, la liberté et la justice. Un homme politique américain, Hubert Humphrey, l'a dit au mieux!

« Les héros de la communauté mondiale ne sont pas ceux qui se dérobent aux difficultés, ni ceux qui ne peuvent envisager ni les perspectives d'un succès ni les conséquences d'un échec, mais ceux qui restent dans le feu de l'action, et sont engagés dans la lutte pour la paix mondiale par le biais de l'ONU ».

Je félicite le Président des États-Unis d'être venu à New York consulter ceux qui représentent la communauté des nations et s'entretenir avec eux. Cet acte est conforme à la tradition américaine la plus noble et la plus admirable. Pour emprunter les paroles de Thomas Jefferson dans la Déclaration d'indépendance des États-Unis, je dirai que la décision du Président Bush de prendre la parole devant l'ONU au sujet de l'Iraq témoigne d'un « respect approprié des opinions de l'humanité ».

Au nom du peuple de Sao Tomé-et-Principe, je déclare que nous appuyons sans condition les efforts déployés pour protéger les innocents des actes de terrorisme et pour défendre nos populations contre les armes de destruction massive. L'ONU doit montrer le chemin. Les nations du monde doivent agir ensemble. C'est un devoir moral. Sao Tomé-et-Principe offre les ressources dont elle dispose pour contribuer à ce noble effort.

Mais la guerre, le terrorisme et la violence ne sont pas les seules menaces sur la vie de nos peuples. Plus insidieuse, plus généralisée et plus mortelle que la guerre elle-même est la pauvreté qui tue inutilement chaque année plusieurs millions d'hommes, de femmes et d'enfants. La pauvreté est silencieuse, mais insatiable. Elle est tenace. Je viens d'un des pays les pauvres du monde. Nous sommes reconnaissants à tous ceux qui sont venus à nous et nous ont aidé depuis notre indépendance, le 12 juillet 1975. Je saisis cette occasion pour les remercier tous.

Mais nous ne pouvons pas et nous n'allons pas continuer de vivre comme aujourd'hui, sans eau potable, sans soins de santé, sans électricité, sans emplois, sans écoles ni même sans infrastructure de base ni la capacité d'en édifier une. Sao Tomé-et-Principe ne peut être laissée pour compte. Nous ne voulons pas que notre quartier du village mondial soit celui des taudis. Nous voulons faire partie de l'ère de l'information. Nous voulons recevoir, apprendre à utiliser et maîtriser la technologie qui apporte la connaissance, la prospérité et les occasions. Il y a bien des années, un autre fils brillant de ce pays-ci, les États-Unis d'Amérique, Abraham Lincoln, a dit :

« Une maison divisée contre elle-même s'écroule. Ce Gouvernement ne peut se perpétuer mi-esclave et mi-libre ».

On peut en dire autant aujourd'hui des pays riches et des pays pauvres de notre monde. Une maison divisée contre elle-même – notre maison, cette Terre – ne peut se perpétuer, mi-riche et mi-pauvre. Nous devons faire mieux.

Sao Tomé-et-Principe en est à un stade crucial de son développement. Nous sommes situés stratégiquement dans la zone pétrolière la plus importante du monde actuel : les eaux profondes au large de la côte africaine du golfe de Guinée. Si la prospection s'avère fructueuse, mon pays pourrait bénéficier d'une immense richesse et d'un pouvoir potentiel. Sao Tomé-et-Principe est donc au bord d'une occasion comme les nations africaines en ont rarement connues ou ont historiquement gâchées.

Il y a à peine 100 ans, mon peuple vivait dans l'esclavage. Nous cueillions du cacao pour enrichir de lointains propriétaires terriens européens et vivions enchaînés, sans logement convenable, sans éducation ni même dignité humaine normale. Mais nous avons fait beaucoup de chemin en très peu de temps. Mon peuple est courageux. Nous sommes forts et unis. En septembre 1990, Sao Tomé-et-Principe a innové en Afrique, en passant d'un régime à parti unique à un système multipartite. Mon pays est maintenant une démocratie vigoureuse, l'une des plus stables en Afrique. Je suis le produit d'élections libres et équitables, ayant été élu il y a un peu plus d'un an comme deuxième Président élu librement depuis notre accession à l'indépendance en 1975. J'ai promis à mon peuple que Sao Tomé-et-Principe serait un modèle pour ce qui est de la transparence pétrolière et du

développement économique durable fondé sur la démocratie, les droits de l'homme et la légalité, soutenant une économie de marché diversifiée. Nous vous invitons à vous associer à nous pour atteindre nos objectifs.

Je voudrais maintenant attirer l'attention de l'Assemblée générale sur la situation suivante. Nous félicitons aujourd'hui deux pays de leur entrée comme Membre à l'Organisation des Nations Unies. Mais l'universalité recherchée n'a toujours pas été achevée. Je voudrais également saisir cette occasion pour rendre un hommage particulier à un autre pays, peuplé de plus de 20 millions d'habitants, qui a réalisé des progrès économiques et sociaux admirables par la démocratie, mais que la communauté internationale ne reconnaît toujours pas comme pays indépendant et souverain. Je parle ici de la République de Chine à Taiwan. Sao Tomé-et-Principe espère que l'ONU règlera rapidement cette question car ce ne serait que justice, et il l'en adjure. Il faut reconnaître Taiwan comme une nation indépendante et souveraine.

Cela dit, je m'adresse à nouveau à l'ONU pour parler du dernier défi, peut-être le plus important pour l'Organisation, à savoir sauver la Terre elle-même. J'en appelle à ceux qui animent les usines de la mondialisation et les moteurs du progrès et du développement économique. Ce sont eux qui mettent en péril la planète en la polluant. Ce sont eux qui détruisent les forêts, qui brûlent les combustibles fossiles, qui empoisonnent les océans, qui détruisent l'atmosphère et qui réchauffent la planète. Ce sont eux qui peuvent amener le monde à mettre au point des technologies plus propres, à utiliser plus efficacement les ressources naturelles et, en fin de compte, à trouver des manières efficaces de restaurer nos terres, notre air et nos mers. Il n'y a plus une minute à perdre.

Le peuple de Sao Tomé-et-Principe vit sur deux petites îles de l'océan Atlantique. Si le niveau de la mer s'élève du fait du réchauffement de la planète, ma belle île disparaîtra sous les vagues. Nous savons mieux que la plupart des gens que si nous polluons notre terre, nous n'avons pas d'autre patrie. Nous devons vivre avec les déchets que nous produisons, et nous ne pouvons pas faire repousser rapidement les arbres que nous abattons. Si nous coupons les arbres qui protègent notre nourriture – les bananiers et les cacaoyers – ce sera la famine. Si nous mettons du poison dans l'eau et des produits chimiques dans la terre, nous mourrons. Quoi que nous fassions pour

assurer la prospérité sur notre terre, nous devons le faire d'une façon qui protège l'eau, l'air, la flore et la faune, qui constituent l'environnement de nos îles. Nous devons trouver une façon de progresser qui protège et préserve la vie au lieu de la détruire. La planète Terre est comme Sao Tomé-et-Principe à cet égard : rien de plus qu'une île dans l'univers. Nous devons en prendre soin et nous devons faire mieux.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République démocratique de Sao Tomé-et-Principe de sa déclaration.

M. Fradique Bandeira Melo de Menezes, Président de la République démocratique de Sao Tomé-et-Principe, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Point 9 de l'ordre du jour provisoire (suite)

Débat général

Allocution de M. Kjell-Magne Bondevik, Premier Ministre du Royaume de Norvège

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Nous allons continuer le débat général. L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre du Royaume de Norvège.

M. Kjell-Magne Bondevik, Premier Ministre du Royaume de Norvège, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue au Premier Ministre du Royaume de Norvège, S. E. M. Kjell-Magne Bondevik, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Bondevik (Norvège) (*parle en anglais*) : Hier, nous étions unis dans le souvenir de tous ceux qui ont perdu la vie, il y a un an. Les attaques terroristes du 11 septembre 2001 ont été une attaque contre nous tous. Nous, États Membres de l'Organisation de Nations Unies, l'avons dit clairement il y a un an dans cette salle. Aujourd'hui, nous sommes unis, animés d'une détermination inébranlable dans la lutte contre le terrorisme international et dans le combat pour les valeurs, idéaux et droits humains sur lesquels est fondée cette grande Organisation.

Pour réussir dans notre combat contre le terrorisme, nous devons réaliser trois priorités majeures. Premièrement, le terrorisme étant une

menace mondiale, notre réponse doit être mondiale et globale. Pour réussir, la coalition mondiale contre le terrorisme international doit être maintenue et renforcée. Nous devons continuer nos efforts communs visant à prévenir et à éliminer le terrorisme, et à traduire en justice ses auteurs. Nous devons refuser aux terroristes l'accès aux armes de destruction massive. Nous devons continuer de combattre le terrorisme par tous les moyens nécessaires – politiques, diplomatiques, juridiques, financiers et militaires. Nous devons combattre le terrorisme avec nos propres normes, dans le respect des valeurs, des droits et des libertés que les terroristes méprisent tant.

Deuxièmement, nous devons renforcer nos efforts communs pour maintenir la paix et la sécurité. Une approche multilatérale aux défis mondiaux exige des institutions pertinentes et efficaces. Un multilatéralisme effectif suppose une Organisation puissante et des organisations régionales efficaces. La Norvège appuie à fond les efforts visant à renforcer l'Organisation.

Troisièmement, nous devons nous concentrer sur les causes profondes. Je demande à tous les États Membres de combattre l'extrémisme et le fanatisme, de protéger et de promouvoir les droits de l'homme, de régler les conflits et d'éliminer la pauvreté. C'est pourquoi investir dans le développement revient à investir dans la paix.

La Déclaration du Millénaire a fixé des objectifs précis auxquels nous sommes tous attachés. Nous ne pouvons nous permettre d'échouer. Le développement doit être basé sur un partenariat mondial, et tous les partenaires doivent assumer des responsabilités précises.

Au Sommet mondial sur le développement durable, tenu il y a une semaine à Johannesburg, nous avons réaffirmé notre attachement aux principes et aux accords de Rio, aux objectifs du Millénaire, à Doha et à Monterrey. Ces accords et déclarations représentent une plate-forme pour d'autres efforts, en vue de la réalisation de notre objectif commun : le développement durable. Le Sommet de Johannesburg a également montré que promouvoir le développement et protéger l'environnement doivent aller de pair. Il nous appartient de concrétiser ces principes, et pour cela, nous devons nous attacher à des objectifs précis et ambitieux dans les domaines les plus urgents. Nous avons tenté de le faire à Johannesburg, notamment en

ce qui concerne l'eau, l'énergie, la santé, l'agriculture et la biodiversité.

Y parvenir exige qu'on investisse dans le peuple : enseignement, respect des droits de l'homme, responsabilisation des femmes et opportunités aux pauvres. Il faut un partage équitable des richesses dans les pays et entre eux.

Y parvenir exige une direction courageuse et éclairée. La bonne gouvernance est indispensable au développement durable.

Y parvenir exige des institutions internationales solides, en vue d'un suivi et d'actions en notre nom à tous.

Enfin et surtout, y parvenir exige des ressources financières. J'exhorte les dirigeants des pays industrialisés à tout faire pour atteindre l'objectif des 0,7 pour cent de l'aide publique au développement. La Norvège envisage d'accroître son aide au développement à 1 pour cent de son produit intérieur brut d'ici 2005.

Le cycle de violence au Moyen-Orient doit cesser. Nous devons tous aider à tirer le conflit de l'impasse. Israël a le droit de légitime défense, mais une catastrophe humaine a lieu devant nous dans les zones palestiniennes. J'adjure les Palestiniens de mettre fin à la terreur. Les attaques terroristes doivent cesser. J'adjure le Gouvernement israélien de se réengager envers le processus politique, en cessant ses opérations militaires et en retirant ses forces. Seul un processus politique visant l'avènement d'un État palestinien indépendant et la sécurité d'Israël peut mener à la paix.

Détenant la présidence du Comité spécial de liaison, la Norvège s'emploie avec les autres donateurs à reconstruire l'infrastructure économique et sociale, tout en assurant des réformes dans les zones palestiniennes, par nos travaux dans l'Équipe spéciale internationale sur la réforme en Palestine, qui vient d'être créée.

Nous devons continuer à apporter notre aide dans les années à venir à l'Afghanistan, pays en difficulté et ravagé par la guerre. Nous condamnons les attaques récentes contre les dirigeants légitimes de l'Afghanistan. La lutte contre les groupes de terroristes restants doit continuer. J'assure l'Afghanistan de l'appui constant de la Norvège. En tant que pays détenant la présidence du Groupe d'appui pour

l'Afghanistan, nous sommes axés sur la nécessité à la fois d'une aide humanitaire et de la reconstruction à long terme. Une présence internationale durable est essentielle. À l'approche de l'hiver, quelque 6 millions de personnes sont menacées de famine. Nous devons également assurer la protection des droits fondamentaux, notamment des femmes et des filles.

L'Iraq doit s'atteler aux questions de désarmement qui ne sont pas encore résolues, conformément aux résolutions du Conseil de sécurité. Cela signifie une coopération immédiate et inconditionnelle avec les inspecteurs d'armes de l'ONU. C'est aux dirigeants iraqiens de dissiper les craintes internationales et de prouver que l'Iraq ne possède pas d'armes de destruction massive.

C'est à Saddam Hussein de sortir de l'isolement et de ramener l'Iraq dans la communauté mondiale. Les efforts politiques et diplomatiques visant à réaliser ces objectifs n'ont pas encore été épuisés. L'Iraq doit immédiatement satisfaire aux exigences de l'ONU. La responsabilité de leur non-respect incombe exclusivement à l'Iraq. Toute nouvelle action de la communauté internationale doit trouver sa source à l'ONU.

La communauté internationale doit s'impliquer pleinement dans le règlement des conflits qui continuent de sévir dans maintes régions d'Afrique. Les parties aux conflits armés doivent faire encore preuve de volonté politique et faire que le progrès diplomatique se traduise par des résultats concrets sur le terrain, y compris dans la région des Grands Lacs. Trop de gens souffrent depuis trop longtemps des conflits armés.

Au cours du processus de paix entre l'Éthiopie et l'Érythrée, nous avons vu que le progrès est possible lorsque les parties et l'ONU travaillent en étroite coopération. La quête de la paix et de la stabilité dans la corne de l'Afrique doit aussi être axée sur un règlement des conflits en Somalie et au Soudan.

Au fil des ans, la Norvège a participé activement en facilitateur au règlement de nombreux conflits armés. Au Sri Lanka, nous avons été témoins d'importants progrès ces derniers mois. Un accord de cessez-le-feu entre le Gouvernement et les Tigres libérateurs de l'Eelam Tamoul est entré en vigueur à la fin de février. Il a jeté les bases de négociations politiques directes, qui commenceront en Thaïlande la semaine prochaine.

La Norvège est fortement attachée à la protection et à la promotion des droits de l'homme, cadre permettant aux gens de choisir et de s'épanouir. Le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales, de la légalité, de l'ouverture et de la démocratie sont des valeurs et des principes que nous partageons. Mais les valeurs et principes communs ne valent pas grand chose s'ils ne débouchent pas sur des résultats concrets pour le bien-être de l'individu.

Nombre de nos problèmes sont directement liés au fait que les droits de l'homme et les valeurs auxquels nous avons tous souscrit ne sont en fait pas appliqués. C'est ce qu'on voit en Birmanie et dans d'autres pays. En tant que dirigeants, il nous incombe de protéger nos citoyens. Nous devons nous employer à assurer la sécurité des personnes et à les protéger de la violence. Les civils sont visés ou servent à l'intimidation et à la terreur. Les femmes et les enfants sont de plus en plus vulnérables. Les équipes de secours et ceux qui aident bénévolement les gens dans le besoin sont sujets à des attaques et à des violences délibérées. Notre attachement à la sécurité humaine signifie que nous devons effectivement appliquer le droit humanitaire international.

L'entrée en vigueur du Statut de la Cour pénale internationale est un fait sans précédent. La Cour représente une étape décisive vers la fin de l'impunité pour les crimes les plus graves contre l'humanité. Il nous faut une Cour crédible, indépendante et efficace. Nous devons oeuvrer de concert pour promouvoir une adhésion générale au Statut de Rome. L'objectif doit être une Cour pénale internationale à acceptation universelle, afin qu'aucun auteur de massacres ou d'autres crimes contre l'humanité ne se sente à l'abri.

Notre volonté de promouvoir le développement social, la croissance économique, la démocratie et les droits de l'homme est le moyen le plus fort dont nous disposons dans la lutte contre la pauvreté et l'injustice, ainsi que dans le combat à long terme pour éliminer le terrorisme. Nous devons utiliser tout l'éventail des moyens et des mesures pour assurer la démocratie et pour donner des possibilités à chaque habitant de la planète. Ce n'est qu'alors que nous pourrions espérer créer un monde où il n'y aura plus d'atroces violences, d'agressions extrêmes et de terrorisme.

Le système multilatéral de coopération ne peut être plus fort et vigoureux que nos gouvernements le veulent. Notre responsabilité commune est de le

renforcer. Nous ne pouvons pas réfléchir collectivement et ensuite faire cavalier seul. Nous ne pouvons pas non plus réfléchir isolément et nous attendre à agir efficacement de concert. C'est pourquoi il nous faut une ONU forte.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre du Royaume de Norvège de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Kjell-Magne Bondevik, Premier Ministre du Royaume de Norvège, est escorté de la tribune.

**Allocution de M. Carlos Mesa Gisbert,
Vice-Président de la République de Bolivie**

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée générale va maintenant entendre une allocution de M. Carlos Mesa Gisbert, Vice-Président de Bolivie.

M. Carlos Mesa Gisbert, Vice-Président de la République de Bolivie, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies, à S. E. M. Carlos Mesa Gisbert, Vice-Président de la République de Bolivie et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

M. Mesa (Bolivie) (*parle en espagnol*) : Je voudrais féliciter M. Jan Kavan de son élection méritée à la présidence de la présente session de l'Assemblée générale. Nous lui souhaitons plein succès. Je voudrais également rendre hommage au Secrétaire général, M. Kofi Annan, dont les efforts pour la paix et la coopération entre les pays sont inestimables. Hier, dans cette ville, nous nous sommes remémorés les victimes d'un attentat horrible, fruit de l'intolérance et du fanatisme qui a exposé les impulsions les plus obscures de la nature humaine. Bouleversés, nous avons réfléchi sur cet événement et je me dois pour le moins d'exprimer au nom de mes compatriotes notre douleur et notre solidarité avec ceux qui ont perdu des êtres chers ainsi qu'avec tous les citoyens des États-Unis en cette période difficile.

Cet épisode terrible de l'histoire doit cependant nous amener à nous attarder et à repenser divers dogmes du modèle mondial actuel de développement qui l'empêchent d'être durable et qui, comme un mirage dangereux, pourraient conduire l'humanité

entière à sa perte, mettant en péril notre avenir commun.

Je le dis du point de vue d'un pays qui, dans la mesure de ses moyens, se joint à l'effort collectif pour résoudre les problèmes essentiels touchant le sort de l'ensemble de la planète car je suis convaincu que c'est dans cette partie du monde, à savoir celle des pays pauvres, que se joue notre destin collectif. Ce que nous faisons mais surtout ce que font ce qui possèdent davantage et qui ont appliqué une vision bien définie de la société et de l'économie qui prévaut aujourd'hui déterminera une direction heureuse ou catastrophique pour tous.

Le 9 avril 1952 – il y a 50 ans –, la Bolivie a mené une révolution qui visait à démocratiser la politique et à rompre avec l'exclusion économique, sociale et ethnique en vue d'une communauté nationale plus juste. Depuis 20 ans, nous faisons fonctionner cette démocratie et sommes une nation pionnière dans la réglementation de notre économie. Aujourd'hui, ce processus fondé sur la stabilité et le dialogue se poursuit.

Mais tout ce qui a été fait demeure insuffisant. Nous avons encore un interminable chemin à parcourir et nous devons le faire dans un tourbillon de crises dont nous n'avons pas pu nous extirper. Les problèmes sociaux et économiques que nous rencontrons sont très profonds au point que beaucoup de ce que nous avons réussi à faire pourrait être anéanti sous la pression de ceux qui, en dépit de tout, ont été et sont marginalisés et exclus. Les raisons de cette situation sont liées aux racines de la pauvreté accablante, de la répartition inéquitable des richesses et du discrédit des hommes politiques, à quoi s'ajoutent la corruption et l'absence de réponses attendues par le citoyen dans sa vie quotidienne.

Nous, en Bolivie, sommes arrivés au gouvernement par le vote il y a à peine 36 jours et nous nous sommes engagés résolument à affronter ces risques et ces défis. Nous nous y attelons dans un nouveau cadre démocratique. Les élections du 30 juin ont dessiné un nouveau Parlement bolivien où la diversité s'est imposée sans violence ni rupture dramatique dans une maturité démocratique et politique dont le principal effet est d'avoir entrepris de démolir le mur des exclusions grâce à la reconnaissance de l'autre et à la tolérance et au respect de ses visions différentes du monde.

Pour la première fois dans notre histoire, une partie essentielle de la Bolivie, celle des Quechuas, Aymaras et Guaranis, est représentée dans une juste proportion. Un pouvoir législatif pluriel aux plans ethnique, économique, politique et social constitue le cadre propice à un dialogue courageux sur nos problèmes les plus graves. Notre volonté sans équivoque veut que ce dialogue soit véritable et enrichissant car nous devons procéder à une concertation politique et sociale pour résoudre la crise et nous acharner à rompre avec l'exclusion sociale séculaire des autochtones et la discrimination contre les femmes, les enfants et les gens âgés.

Je voudrais mentionner en particulier la volonté de notre gouvernement de faire de la lutte contre la corruption notre politique d'État. Seuls un effort réel et une volonté manifeste en la matière permettront à la Bolivie de rompre l'un des plus grands freins à son développement qui menace de détruire les fondements de notre société. Cette volonté s'inscrit dans un chemin historique qu'ont parcouru, malgré leurs différences politiques, deux partis boliviens : le Mouvement nationaliste révolutionnaire et le Mouvement de la gauche révolutionnaire. Leurs dirigeants, Gonzalo Sánchez de Losada et Jaime Paz Zamora ont compris qu'en un moment comme celui-ci, il fallait délaissier les intérêts légitimes des partis et les divergences politiques anciennes pour élaborer un projet des responsabilités en faveur de la Bolivie. C'était la seule réponse possible pour notre nation en ce moment historique. De cette décision est issue une alliance qui a donné naissance au Plan Bolivie visant à attaquer la crise par un programme ambitieux d'investissements publics pour stimuler l'économie et les financements privés, créer des emplois et atténuer les injustices sociales au bénéfice des secteurs les plus vulnérables de notre société.

Le Plan Bolivie tend également à relever les défis complexes de la mondialisation, à redéfinir le rôle de l'État pour promouvoir le développement durable, répondre aux impératifs locaux et régionaux et établir un État de plein droit au moyen d'institutions solides et crédibles.

Nous ne sommes pas seuls. Nous avons pu le constater ces dernières décennies. Toutefois il faut d'urgence que nos efforts soient appuyés par la communauté internationale. La Bolivie a fait résolument face à la lutte contre le trafic illicite de stupéfiants comme un impératif moral auquel nous

croions fermement. Mais cette bataille lui a coûté très cher tant en vies humaines, en biens économiques qu'en conflits sociaux violents. Il convient que les pays où la consommation de stupéfiants a le plus d'impact – comme vous le savez, la demande est le facteur le plus dynamique dans ce domaine – nous fournissent un appui proportionnel. Nous continuerons de nous acquitter de nos engagements mais nous enjoignons à la communauté internationale d'assumer pleinement le concept de responsabilités partagées qu'on a plus d'une fois encouragé ici même.

La conjugaison des efforts internes et de l'appui international pour atteindre des niveaux raisonnables de développement social et économique durable doit reposer sur une logique nouvelle pour reformuler nos idées passées du progrès et du développement.

L'Amérique latine en butte aux difficultés était hier l'espérance de la planète et est aujourd'hui un continent en situation d'urgence en proie aux pressions sociales graves, aux dépressions économiques et aux dangereux effets d'entraînement au plan international. Notre pays veut contribuer à renverser cette tendance en présentant un exemple de solutions créatives et démocratiques, compte tenu de sa position modeste au moment où doivent être résolus les problèmes et les divergences. Cela nous amène à insister sur le fait que l'aide internationale, pour être efficace, doit respecter les décisions et les choix des pays qui la reçoivent. Imposer des formules rigides et unilatérales engendre généralement plus de problèmes que cela n'en résout.

Si l'équité est l'une des exigences premières de l'humanité, il n'est de meilleure aide qu'un système équitable d'échanges commerciaux. Les pays pauvres demandent que leurs produits aient accès aux marchés des pays riches dans des conditions appropriées. C'est là l'un des noeuds centraux de la pauvreté et des tensions sociales pour les nations les plus défavorisées et leurs populations. C'est pourquoi la Loi sur les préférences commerciales en faveur des pays andins marque un progrès qui montre la volonté – quoique conditionnelle – d'une nation amie de changer une relation encore injuste.

Il faut concevoir le libre-échange dans une perspective nouvelle, avec des règles rationalisées pour réduire le fossé entre les riches et les pauvres, situation qui a atteint des proportions scandaleuses. Il n'est pas acceptable qu'on nous impose des limites que les pays

riches ne sont pas disposés à appliquer sur leurs propres territoires.

Je ne saurais terminer cette intervention sans réaffirmer que recouvrer notre façade littorale sur l'océan Pacifique est un principe inébranlable de notre politique extérieure.

Cette revendication est vieille de 123 ans. Elle n'est pas le produit de notre obstination ni d'un caprice; elle est liée à l'insuffisance de nos ressources économiques et aux énormes obstacles géographiques qui nuisent à notre compétitivité. Le fait de ne pas avoir d'accès direct à la mer entrave notre croissance et le bien-être de nos citoyens. Retrouver un accès souverain à la mer n'est pas simplement une question de justice, c'est une nécessité inévitable pour laquelle nous continuerons à demander la solidarité et l'appui de la communauté des nations, surtout maintenant que les conflits centenaires de cette sorte trouvent un règlement avec le siècle nouveau.

La Bolivie, en tant que partie du monde, continuera, par le biais d'une participation vigoureuse au sein de sa région, à contribuer à une réflexion profonde sur le type de société mondiale que nous devons, voulons et pouvons construire sur la base de nos expériences et de nos propres formules pour faire de notre société une société participative.

Il est probable que nous traversons l'un des moments les plus difficiles de l'après-guerre froide, et il faut que nous puissions imaginer un monde différent, un monde meilleur dans lequel aucune idée n'est interdite et aucun espoir de changement n'est réprimé.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Vice-Président de la République de Bolivie de sa déclaration.

M. Carlos Mesa Gisbert, Vice-Président de la République de Bolivie, est escorté de la tribune.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. William Graham, Ministre des affaires étrangères du Canada.

M. Graham (Canada) (*parle en anglais*) : Monsieur le président, je tiens, par votre intermédiaire, à féliciter M. Jan Kavan de son élection à la présidence de l'Assemblée générale et à l'assurer de la coopération de ma délégation au moment où il assume ses importantes responsabilités cette année.

Hier, des gens du monde entier ont fait une pause en souvenir des événements tragiques d'il y a un an. J'ai eu l'occasion d'assister, hier, au service oecuménique où le Président de l'Assemblée générale et le Secrétaire général ont souligné de manière émouvante que la commémoration de cet événement doit renforcer la vocation de l'Organisation d'être l'instance consacrée à l'instauration de la paix mondiale.

Les Canadiens souscrivent entièrement aux sentiments qui ont été exprimés. Les attaques de septembre dernier ont été un coup cruel et dévastateur porté contre les États-Unis et contre chacun de nous. Je suis fier de dire que les Canadiens sont demeurés solidaires de leur allié le plus proche à ce moment terrible. Lorsque les terroristes ont frappé ce jour-là, ils ont attaqué aussi les principes mêmes du droit international, de la sécurité et de l'humanitarisme consacrés par la Charte des Nations Unies. Nous croyons que le meilleur moyen de réagir aux événements du 11 septembre consiste donc à renouveler notre attachement à nos convictions et aux principes sur lesquels les Nations Unies ont été fondées.

(l'orateur poursuit en français)

Plus que jamais, le principal défi pour chacun de nos pays, comme pour les Nations Unies elles-mêmes, consiste à gérer notre interdépendance. La dégradation de l'environnement et la pauvreté endémique, l'expansion des maladies et les épidémies, l'insécurité de plus en plus accrue par le terrorisme et le crime organisé, voilà des enjeux graves et complexes qu'aucun État ne peut résoudre à lui seul. Pour réussir, nos pays ont besoin d'oeuvrer de concert, en intégrant également l'expertise des éléments concernés au sein de la société civile. Cette interaction représente un défi formidable que cette Organisation est la plus apte à relever.

La reconnaissance de notre interdépendance ne menace nullement nos souverainetés respectives. En fait, ceci donne à chacun des moyens encore plus tangibles d'agir, et de réussir grâce au partage de nos informations, de nos ressources et de nos initiatives.

Les principes du multilatéralisme ont trouvé dans la Déclaration du Millénaire une expression forte et résolue. C'est à juste titre que la Déclaration attribue une place déterminante à la Charte des Nations Unies. Celle-ci représente bien plus que notre constitution,

elle représente notre coeur même. Elle concilie l'intérêt national avec les normes morales et éthiques les plus élevées qui doivent caractériser l'action de chaque État. La Charte est la clé qui nous permettra d'ouvrir la voie vers ce monde de paix, de sécurité et de justice que nous aspirons à instaurer.

La menace terroriste nous incite tous à travailler ensemble et illustre, tragiquement, jusqu'à quel point nous sommes interdépendants. Elle démontre l'urgence de trouver des solutions qui sont à la hauteur de l'enjeu, et dont l'efficacité repose sur des partenariats nouveaux entre nos pays. Notre réaction au terrorisme doit certes être résolue et sans concession envers les protagonistes de la terreur, mais si nous voulons la rendre réellement efficace, elle implique que la sécurité de l'État soit conjuguée avec le respect des droits fondamentaux. En effet, la gouvernance démocratique, de même que la sécurité, se trouvent dans les sociétés où sont respectés les droits et libertés et où, par conséquent, la dissidence adopte le plus souvent des formes constructives et non violentes.

De plus, lutter contre le terrorisme est un défi qui nous incite à ouvrir nos esprits et nos coeurs à la diversité de notre monde, de ses cultures et de ses religions. Plus que jamais, nous sommes tenus de favoriser le dialogue, la compréhension et la tolérance des peuples à l'égard les uns des autres. Ainsi, nous contribuerons à éradiquer à sa source une grande partie du mal qui, trop souvent, se traduit par la montée de la haine, des extrémismes et des fanatismes de toutes sortes.

Le multilatéralisme a fortement prouvé sa pertinence au cours de l'année écoulée. Par exemple dans le cas de l'Afghanistan, des dizaines de pays ont offert aux nouveaux dirigeants leurs ressources et leur expérience en tant que membres de la coalition contre le terrorisme ou du Groupe de soutien à l'Afghanistan, ainsi qu'en contribuant aux différents programmes des Nations Unies visant la stabilité politique et la représentativité du Gouvernement.

Le Partenariat mondial du G-8 contre la prolifération des armes de destruction massive et des matières connexes, conclu à Kananaskis en juin, est un exemple concret de notre engagement collectif à combattre le terrorisme et les autres menaces à la paix. Le Canada, à titre de président du G-8, a été un ardent partisan de cet important effort visant à renforcer la sécurité internationale et la stabilité stratégique. Le

Canada continuera à oeuvrer afin de faire de cette initiative un succès.

Le Canada est, en tout temps, disposé à offrir son soutien là où le besoin se fait sentir, et nous encourageons la communauté internationale à continuer de faire de même. Nous croyons aussi que seule l'approche multilatérale permet d'affronter les problèmes criants que pose le développement durable. À cet égard, le consensus qui s'est dégagé de la conférence de Monterrey appelle tous les pays à travailler de concert, afin de mettre sur pied des partenariats plus étendus entre pays développés et pays en développement.

À cet égard, la situation de l'Afrique évoque l'urgence d'agir. Depuis trop longtemps, l'inaction a entraîné des conséquences dramatiques sur le plan des souffrances humaines. Toutefois, l'espoir commence à poindre à l'horizon. Le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique, élaboré par des dirigeants africains déterminés à relever les défis de l'autodéveloppement et appuyé lors du Sommet du G-8 de Kananaskis, suite à l'initiative du Canada, vise à donner aux peuples de ce continent des conditions fondées sur la bonne gouvernance et sur la démocratie, tout en mettant fin à la marginalisation de l'Afrique et en donnant à ses peuples la possibilité de connaître la prospérité.

Alors que nous nous réunissons aujourd'hui, la crise israélo-palestinienne demeure dans une impasse que nous ne connaissons que trop bien en dépit du fait que chacun connaît les conditions du rétablissement de la paix. Nous savons qu'il faut cesser de prendre des civils pour cible, que la sécurité d'Israël doit être assurée, que la construction de colonies de peuplement doit prendre fin, que les besoins humanitaires des Palestiniens doivent être satisfaits, que l'Autorité palestinienne doit se réformer elle-même démocratiquement, et que les négociations de paix doivent reprendre. Nous savons tous, en somme, qu'il faut construire une route vers un avenir pacifique, un avenir dans lequel deux États indépendants, viables, sécuritaires et démocratiques, Israël et la Palestine, vivront côte à côte dans la paix et la sécurité.

Le Canada appelle l'Autorité palestinienne et le Gouvernement israélien à emprunter à nouveau la voie de la paix. Le peuple et le Gouvernement canadiens les accompagneront et les soutiendront à chacune des étapes de leur cheminement.

Nous sommes également réunis ici aujourd'hui dans une atmosphère de tensions montantes causées par le fait que l'Iraq continue de bafouer la volonté de la communauté internationale et par les divergences d'opinion qui règnent quant aux moyens de remédier à cette situation et de mettre fin à la crise. Que cela soit clair : les tensions d'aujourd'hui trouvent leur origine dans le refus persistant du Gouvernement iraquien de se conformer à ses obligations envers nous tous, lesquelles découlent des résolutions du Conseil de sécurité. Depuis 7 ans, l'Iraq refuse de démontrer qu'il a abandonné ses programmes relatifs aux armes chimiques, biologiques et nucléaires, et il continue de refuser de le faire encore aujourd'hui. Mais disons les choses clairement encore une fois : l'action visant à ce que l'Iraq se conforme à ses obligations internationales doit être le fait de nous tous, ensemble.

Nous croyons que notre capacité de trouver une solution à ce défi – une solution qui soit conforme au cadre international que nous avons édifié au prix de tant d'efforts depuis la dernière Guerre mondiale dévastatrice et qui, d'ailleurs, le renforce – définira la présente génération et créera des précédents qui détermineront peut-être l'orientation future de notre monde. C'est avec ces considérations à l'esprit que le Canada salue le puissant message délivré ici aujourd'hui par le Président Bush, qui a affirmé l'engagement de son pays à oeuvrer de concert avec le Conseil de sécurité pour résoudre cette grave menace à notre paix et à notre sécurité collectives.

Nous demandons donc instamment à l'Iraq de saisir cette occasion sans tarder et d'accorder un accès immédiat et inconditionnel aux équipes d'inspection des armes de l'ONU, conformément à ses obligations envers le Conseil de sécurité. Manifestement, c'est au Gouvernement iraquien qu'il incombe de prendre cette mesure maintenant. Il nous incombe tout autant de veiller à ce que nos institutions internationales sortent renforcées de cette crise.

Il se peut que certaines de ces institutions soient nouvelles, comme c'est le cas de la Cour pénale internationale (CPI), organe qui offre la possibilité d'assurer l'intégrité de notre système juridique international dont tant de choses sont tributaires pour le règlement pacifique de nos différends. J'ai eu le privilège d'assister à la réunion inaugurale de l'Assemblée des États Parties ici même à New York cette semaine, et j'ai été encouragé par la fermeté du

soutien international politique et public accordé à ce nouvel organe important.

Les citoyens du monde veulent qu'il soit mis fin à l'impunité. Ils demandent avec insistance que leurs dirigeants ne ferment plus les yeux sur les violations flagrantes du droit international humanitaire semblables à celles que nous avons observées au cours du dernier siècle. L'immunité face à la loi n'est tout simplement plus acceptable. Les États Parties au Statut de la CPI sont plus que disposés à traduire dans la réalité l'idée selon laquelle nous pouvons mieux appliquer des règles de droit que nous avons établies d'un commun accord et que nous sommes disposés à voir invoquées contre nous. Pour les 79 États Parties qui ont participé à l'Assemblée des États parties, et pour les nombreux États observateurs qui sont à la veille de ratifier le Statut de Rome, l'objectif demeure d'agir de manière résolue et en coopération pour que cette Cour devienne une réalité.

La Cour pénale internationale représente un changement de grande importance dans la façon dont le monde fonctionne. L'époque que nous vivons exige de nombreuses approches novatrices de ce type. Par exemple, en réponse à un appel du Secrétaire général, le Canada, de concert avec d'autres parties, a lancé la Commission internationale de l'intervention et de la souveraineté des États, organisme indépendant. Son rapport historique, intitulé « La responsabilité de protéger », a déplacé les paramètres du débat, le faisant passer de divergences de vues sur l'intervention vers un accord sur la responsabilité qui incombe à l'État de protéger les citoyens. Il est soutenu dans le rapport que la souveraineté comporte des responsabilités tout comme des droits, que la souveraineté est synonyme de responsabilité. Lorsque des États ne peuvent ou ne veulent pas protéger leur propre population, la communauté internationale a la responsabilité d'intervenir temporairement et d'assurer ce rôle. Ce rapport nous offre l'occasion de renforcer la réalisation par l'ONU de sa mission de sécurité collective. Il nous offre également l'occasion d'affirmer le rôle fondamental relevant à l'ONU d'établir des normes et de trouver de meilleurs moyens de prévenir et, au besoin, de soulager les souffrances humaines.

Une partie de notre responsabilité commune tendant à relever la crédibilité des institutions multilatérales consiste à s'attaquer à leurs lacunes, y compris celles de l'ONU elle-même. Nous trouvons un grand motif d'encouragement dans le fait que le

Secrétaire général et la Vice-Secrétaire générale, Mme Louise Fréchette, proposent de profondes réformes d'organisation. Ils peuvent compter sur le soutien du Canada. Nous appuyons également la réforme dans d'autres domaines, notamment celui de la quasi moribonde Commission du désarmement et de ses progrès dignes de l'ère glaciaire en matière de non-prolifération, de contrôle des armements et de désarmement, au sein de laquelle des avancées récentes comme le Programme d'action des Nations Unies sur les armes légères et les négociations sur un code international de conduite sur les missiles, sont éclipsées par une multitude de problèmes d'exécution.

À n'en pas douter, le multilatéralisme et les institutions que nous avons créées posent des problèmes, mais cela ne devrait pas nous inciter à douter du caractère souhaitable d'un système efficace fondé sur des règles. Nous devrions nous fixer comme objectif de nous attaquer à ces lacunes là où nous les constatons, de réformer ce que nous devons réformer et, ce faisant, répondre aux critiques de ceux qui se méfient d'un monde interdépendant. Nous ne pourrions persuader les sceptiques qu'en mettant en place de meilleures institutions afin de mettre en oeuvre la primauté du droit international et en trouvant des solutions aux problèmes que nous avons en commun.

Empruntons la voie de la coopération, et non celle de la division. Élargissons notre souveraineté en la mettant en commun. Soyons partenaires de l'entreprise plus large de l'édification de la paix et de la liberté. Aucun pays ne peut à lui seul relever tous les défis de notre temps. Ayons confiance à l'humanité qui nous rassemble. Faisons de l'ONU notre principal instrument de paix. Je promets à l'Assemblée que le Canada n'épargnera aucun effort en ce sens.

Le Président par intérim : Je donne maintenant la parole au Ministre des affaires étrangères de la France, M. Dominique Galouzeau de Villepin.

M. Galouzeau de Villepin (France) : Je tiens d'abord à rendre hommage à l'action remarquable de notre Secrétaire général qui, par ses hautes qualités humaines et son sens du dialogue, donne un rayonnement sans égal à notre Organisation. J'adresse mes félicitations à M. Jan Kavan pour son élection comme Président de l'Assemblée générale à sa cinquante-septième session. Je félicite également la Suisse et le Timor-Leste pour leur admission dans notre Organisation.

Voici un an, dans la stupéfaction, dans l'épouvante, des attentats sans précédent frappaient New York et Washington. Nul, désormais, ne peut ignorer la part d'ombre du monde : un terrorisme international alliant archaïsme et technologie, des réseaux criminels souterrains et mobiles, couplés à un risque croissant de prolifération des armes de destruction massive.

Ces adversaires redoutables s'insinuent au coeur de la complexité du monde. Ils jouent des frustrations et des ressentiments, des haines et des peurs. Ils déjouent les plans, savent trouver les failles, retournent leurs armes contre ceux qui les portent. Non, décidément, le monde ne souffre pas d'un excès de puissance. Au contraire, il découvre soudain son extrême vulnérabilité.

Devant ces menaces, peut apparaître la tentation de la fuite en avant. Ce serait une grave erreur. Face à des ennemis insaisissables, en constante métamorphose, la force ne peut être la seule réponse.

L'exemple de l'Afghanistan suffit à le montrer. La mobilisation de la communauté internationale a permis de renverser un régime rétrograde et totalitaire qui hébergeait et soutenait le réseau Al-Qaida. Elle a porté un coup sévère aux infrastructures terroristes. C'était nécessaire, mais ce n'est pas suffisant. Il faut maintenant reconstruire; accompagner le peuple afghan; inscrire nos efforts dans la durée; et poursuivre le travail entrepris sur le chemin de la stabilité et de la démocratie, mais aussi démanteler l'économie de la drogue et les trafics qu'elle alimente.

Que la force seule soit souvent vaine, c'est l'un des traits de notre époque. Nous vivons dans un monde marqué par l'interdépendance, où les causalités peuvent s'avérer lointaines, indirectes, imprévisibles. Prenons garde que nos interventions ne créent de nouvelles frustrations, n'engendrent de nouveaux déséquilibres, n'allument même des incendies que nous ne pourrions pas éteindre.

Le cas de l'Iraq est emblématique de cette nouvelle donne. Voici un pays qui, depuis plusieurs années, brave l'autorité du Conseil de sécurité et fait fi du droit international. Voici un régime qui menace gravement la sécurité, particulièrement celle des peuples de la région, en faisant planer le risque de prolifération d'armes de destruction massive, et dont le comportement est la cause directe des grandes souffrances qu'endure son peuple.

La communauté internationale est-elle concernée? Bien sûr! Peut-elle continuer à tolérer cette situation? Certainement non! Faut-il agir? C'est une évidence : le statu quo ne peut plus durer. La détermination de la France à obtenir le respect du droit est totale.

Il faut agir, mais il faut être efficace. Il faut agir, mais sans risquer des résultats opposés à ceux que nous recherchons. Veillons à ne pas aggraver une situation déjà très préoccupante. Il faut agir, mais les pièges sont nombreux. Une action politiquement ou juridiquement mal définie ou mal engagée ne permettrait pas de rassembler les larges soutiens nécessaires; elle pourrait mobiliser contre elle les opinions publiques de la région et le régime de Bagdad, aujourd'hui isolé, pourrait en tirer parti; elle pourrait enfin aggraver les tensions au Proche-Orient et au-delà, à l'heure où nous devons au contraire redoubler nos efforts pour retrouver le chemin du dialogue et de la paix.

Comment éviter ces pièges? Comment réussir? Il n'y a qu'une voie : celle, exigeante, de la responsabilité – de la responsabilité collective. Le monde vit désormais dans l'interdépendance. Sa stabilité nous concerne tous. Nous avons chacun à y contribuer.

Les mesures nécessaires doivent être arrêtées par la communauté internationale au terme d'un examen approfondi et transparent. Toute tentation d'action unilatérale et préventive serait dangereuse. Il faut veiller à écarter tout soupçon de partialité ou d'injustice. Seule cette démarche est de nature à garantir que les éventuelles actions menées pour faire appliquer le droit et rétablir la sécurité n'ajouteront pas à l'insécurité. Voilà le meilleur gage de l'efficacité.

Voilà pourquoi, s'agissant de l'Iraq, la France plaide pour une démarche pleinement légitimée par la délibération collective. Une démarche en deux temps. Il nous faut d'abord réaffirmer ensemble la nécessité du retour des inspecteurs des Nations Unies et exiger de l'Iraq qu'il se conforme enfin aux obligations résultant des décisions du Conseil de sécurité depuis 1991, et ce, selon un échéancier précis. C'est l'objectif de la communauté internationale. C'est aussi l'intérêt de l'Iraq. Si Bagdad persistait dans son refus d'un retour sans condition des inspecteurs, il faudrait alors en tirer les conséquences. Le Conseil de sécurité devrait décider des mesures à prendre, sans exclure aucune option. Les responsabilités seraient clarifiées.

Le monde doit être capable d'agir. Mais il a aussi besoin de cohérence et d'efficacité dans la durée. C'est là que réside aujourd'hui le véritable défi pour nos valeurs, pour nos démocraties.

Je suis allé récemment au Proche-Orient, dans les Balkans, en Afghanistan. J'y ai mesuré la force des aspirations, des espoirs en faveur de la paix. Mais j'ai aussi constaté combien les efforts, les élans des uns et des autres ont besoin d'être unis, fédérés autour d'une ambition collective.

Aucune puissance ne peut aujourd'hui assumer seule la responsabilité de l'équilibre du globe. Le monde aspire à se structurer autour de pôles de stabilité et de progrès. Au-delà des États-Unis, l'Union européenne a naturellement vocation à en constituer un, tout comme la Russie, la Chine, le Japon, l'Inde notamment. Désormais, chaque acteur doit porter sa part des efforts à fournir. C'est une oeuvre commune que nous devons bâtir.

Telle est l'ambition qui inspire l'Union européenne et l'action de la France en son sein. Sur la scène internationale, l'Union affirme son rôle au service de la paix et de la prospérité. Elle se dote d'instruments diplomatiques et de défense adaptés. Dans la perspective du grand élargissement, l'Union s'est aussi engagée dans une véritable refondation de son projet. Tel est l'objet des travaux de la Convention sur l'avenir de l'Europe, guidés par les principes de démocratie et d'efficacité pour l'Europe future. Ainsi, l'Union contribuera à la stabilité du continent et au-delà. Le modèle européen concilie enfin, de manière unique, les impératifs de cohésion sociale et de performance économique au service d'un projet commun, et ce, dans le respect, bien sûr, de la diversité de chacun. Pour toutes ces raisons, la voix de l'Europe, j'en suis convaincu, porte des éléments de réponses aux grands enjeux de notre temps.

Aujourd'hui, la puissance, dans toutes ses dimensions, doit s'exercer dans le partage. Il faut donner voix à la diversité des approches et des points de vues. Le dialogue des cultures est essentiel. Lui seul permet d'appréhender les grandes questions d'aujourd'hui en tenant compte de l'histoire et des aspirations de chaque peuple et de chaque pays. Lui seul peut écarter le risque d'une conception étroite du monde, basée sur la méconnaissance et la peur de l'autre. Lui seul enfin peut nous guider pour remettre

l'homme au centre de nos préoccupations, au coeur de nos actions et de notre engagement commun.

Le partage implique de répondre à l'exigence de solidarité. Car l'extrême pauvreté, les famines, les épidémies ou les crises financières constituent autant de facteurs de désordre, de ferments d'instabilité. Le terrorisme s'en nourrit. La générosité doit être le corollaire de la puissance. Il y va de notre devoir politique et moral. Il y va aussi de notre intérêt.

Aussi la France s'est-elle engagée à accroître son effort en matière d'aide au développement, qui progressera de 50 % sur les cinq ans à venir.

Par sa proximité géographique, par les liens de l'histoire, de la culture, mon pays éprouve envers l'Afrique une amitié profonde. Il se sent une responsabilité particulière. Ce continent a, plus que d'autres, besoin de la solidarité de la communauté internationale dans les épreuves cruelles qu'il traverse : les trop nombreux conflits qui persistent, le retour du spectre de la famine, les difficultés économiques, le drame du sida qui frappe aujourd'hui près de 30 millions d'Africains.

Pourtant l'Afrique est riche, riche de potentialités considérables, riche de l'enthousiasme de sa jeunesse et de l'énergie de sa société civile, et riche de sa mémoire, de ses traditions, de ses trésors de sagesse dont nous avons tous beaucoup à apprendre. D'importants efforts ont été engagés en faveur des droits de l'homme, de la démocratie, de la lutte contre la corruption, et de politiques économiques et sociales favorables à une croissance forte et équilibrée. La mise en place du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique – le NEPAD – témoigne de la volonté du continent de prendre en main son développement dans le cadre d'un partenariat rénové avec les pays industrialisés. Sachons reconnaître et soutenir ces efforts.

Nous devons notamment aider l'Afrique à progresser sur la voie de la résolution des conflits, en Sierra Leone et au Libéria, en Éthiopie et en Érythrée, au Soudan. Ces drames nous concernent tous, car, de nos jours, il n'y a plus de crise localisée. L'instabilité se propage. La communauté internationale doit se mobiliser.

Dans la région des Grands Lacs, les accords signés, de Lusaka à Pretoria et Luanda, doivent être appliqués. Ils doivent conduire au retrait de toutes les

troupes étrangères présentes en République démocratique du Congo, au désarmement des groupes armés étrangers, à la réconciliation et au retour à la paix.

Concernant le Sahara occidental, il est bon que le Conseil de sécurité, dans sa dernière résolution, ait donné à M. James Baker le temps d'oeuvrer au rapprochement des parties. Il faut mettre à profit ce délai pour progresser.

Notre engagement doit être maintenu dans les Balkans, où les avancées obtenues cette année doivent être consolidés, au Kosovo, dans l'ex-République yougoslave de Macédoine, comme en Bosnie-Herzégovine. Arrimer les Balkans à l'Europe par l'état de droit et la démocratie est plus que jamais notre horizon commun.

Au Proche-Orient, il faut enfin sortir de l'impasse et restaurer l'espoir. La situation empirera aussi longtemps que les parties resteront prisonnières de la logique de la violence. Il y a urgence à agir. L'Autorité palestinienne doit user de tous les moyens à sa disposition pour prévenir et réprimer les actions terroristes. Dans la perspective de la création d'un État palestinien indépendant, viable et démocratique, sur la base des frontières de 1967, elle doit également poursuivre ses réformes, notamment dans le cadre institutionnel.

De son côté, l'État d'Israël, s'il est légitime qu'il veuille se défendre face au terrorisme, doit le faire dans le respect du droit international. L'impératif de sécurité ne peut à lui seul tenir lieu de politique. La colonisation doit cesser, et les forces armées israéliennes doivent se retirer des territoires occupés, comme l'a exigé le Conseil de sécurité. Des mesures sont à prendre rapidement pour améliorer la situation humanitaire et sociale, aujourd'hui alarmante, de la population palestinienne.

Sur la base des résolutions 242 (1967), 338 (1973) et 1397 (2002) du Conseil de sécurité et du principe de « terre contre paix », que l'ensemble des pays arabes réunis à Beyrouth ont accepté de reconnaître à l'initiative de l'Arabie saoudite, le processus politique doit être relancé, avec l'aide du « quatuor ». Nous soutenons la tenue rapide d'une conférence internationale. Son objectif doit être une paix juste, globale et durable; une paix fondée sur la coexistence de deux États, à l'intérieur de frontières sûres et reconnues, garantissant la sécurité aux

Israéliens et offrant aux Palestiniens une vie normale, dans la dignité; une paix fondée sur le règlement de l'ensemble du conflit régional entre Israël et ses voisins.

L'attention que nous portons aux crises régionales ne saurait nous détourner de la responsabilité que nous devons également assumer face aux défis mondiaux. Les Nations Unies jouent tout leur rôle dans la lutte contre le terrorisme. Faisons en sorte qu'il en soit de même dans les autres grands combats de notre temps.

Luttons sans relâche contre la prolifération des armes de destruction massive et de leurs vecteurs. Le Président de la République a proposé que le Conseil de sécurité se réunisse au plus haut niveau en 2003, en marge de l'Assemblée générale, avec un double mandat : faire le bilan de la politique de non-prolifération et lui donner une nouvelle impulsion.

Mobilisons tous les acteurs du développement durable dans un partenariat renouvelé conformément aux engagements pris à Doha, à Monterrey et à Johannesburg. Le temps est venu de renforcer les coopérations concrètes pour permettre l'accès de tous aux ressources de base, comme l'eau et l'énergie, aux services sociaux élémentaires tels que l'éducation et la santé, à la sécurité alimentaire. Appelons aussi à la ratification et à la pleine mise en oeuvre du Protocole de Kyoto.

Instaurons une véritable gouvernance mondiale du développement durable et donnons-lui la cohérence nécessaire. La France propose la création d'un conseil de sécurité économique et social et d'une organisation mondiale de l'environnement pour donner à l'ensemble des pays, notamment ceux du Sud, la possibilité de faire entendre leur voix sur ces questions.

Exerçons enfin toutes nos responsabilités pour défendre et promouvoir les droits de l'homme. Ils sont universels. Les progrès, souvent fragiles, doivent être encouragés. Les violations, trop nombreuses, doivent être sanctionnées.

Renforçons l'autorité et l'universalité de la Cour pénale internationale. Elle permettra d'éviter que les

crimes les plus graves au niveau international restent impunis. Ce nouvel instrument est essentiel pour construire un monde plus juste et plus démocratique où le principe de responsabilité sera pleinement assumé.

Protégeons mieux, par des conventions ambitieuses, comme nous l'avons fait pour les enfants, les personnes handicapées, les victimes des disparitions forcées et de la torture. Luttons contre la corruption. Engageons la négociation de la convention à vocation universelle contre le clonage humain à des fins de reproduction, proposée par la France et l'Allemagne.

Oui, le principe de responsabilité collective est au coeur du système international. Il est au coeur de l'action des Nations Unies. Pour jouer pleinement son rôle, l'Organisation doit poursuivre ses réformes. Nous devons notamment conforter la représentativité du Conseil de sécurité en l'élargissant dans les deux catégories de membres. La France soutient les aspirations de l'Allemagne, du Japon et de l'Inde notamment.

L'Organisation des Nations Unies constitue la clef de voûte de l'ordre du monde. Les idées généreuses et fortes qui ont présidé à sa naissance, au lendemain d'un conflit mondial qui avait repoussé jusqu'à l'indicible les bornes de la barbarie, retrouvent toute leur actualité. Le monde contemporain est complexe, déroutant, imprévisible. Dans l'urgence, doit se forger, entre les nations, une nouvelle alliance, une communauté de destin. Elle est notre avenir; elle est notre chance. Répondons par nos actes aux attentes des peuples du monde.

La séance est levée à 18 h 20.